



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DE LA DIRECTRICE</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION ET GUIDE DE L'UTILISATEUR</b> .....	<b>4</b>
<b>GUIDE DE L'UTILISATEUR</b> .....	<b>5</b>
Programmes de formation à Washington et dans les centres et programmes régionaux .....	6
Centres de formation régionaux .....	9
Programmes régionaux de formation .....	12
<b>TABLEAU DE PROGRESSION</b> .....	<b>14</b>
<b>DESCRIPTION DES COURS</b> .....	<b>15</b>
<b>COURS EN LIGNE</b>	
Analyse de viabilité de la dette (AVDx) .....	16
Analyse du marché financier (AMFx) .....	16
Prévisions macroéconomiques (PMx) .....	16
Programmation et politiques financières, 1 <sup>re</sup> Partie : Analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x) .....	17
Programmation et politiques financières, 2 <sup>e</sup> Partie : Conception d'un programme (PPF.2x) .....	17
Réforme des subventions énergétiques (RSEx) .....	17
<b>PROGRAMMATION ET POLITIQUES FINANCIÈRES</b>	
Programmation et politiques financières (PPF) .....	18
<b>QUESTIONS RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER</b>	
Analyse des marchés financiers (AMF) .....	18
Classification et provisionnement prudentiels des actifs et IFRS (CPPA) .....	18
Contrôle bancaire basé sur les risques (CBR) .....	19
Éléments fondamentaux de la supervision bancaire (FSB) .....	19
Évolution du dispositif de réglementation financière (DRF) .....	19
Finances pour macroéconomistes (FME) .....	19
Gestion des actifs souverains : un cadre d'affectation stratégique des actifs (GAS) .....	20
Gestion des actifs souverains : un dispositif pratique pour une nouvelle ère dans l'investissement souverain (GAS) .....	20
Gestion des réserves et actifs souverains : un cadre d'affectation stratégique des actifs (GRAS) .....	21
Inclusion financière (IF) .....	22
Intégration économique et monétaire (IEM) .....	23
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN) .....	23
Marchés hypothécaires et stabilité financière (MHSF) .....	23
Passifs souverains et gestion du risque : principes et pratiques (PSGR) .....	24
Politique macroprudentielle (PMP) .....	24
Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF) .....	25
Restructuration et résolution des banques (RRB) .....	25
Stabilité financière, risque systémique et politique macroprudentielle (SFPM) .....	25
Surveillance macrofinancière (SM) .....	26
Tests de résistance macroéconomiques (TRM) .....	26
<b>PRÉVISION ET MODÉLISATION MACROÉCONOMIQUES</b>	
Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB) .....	27
Prévision macroéconomique (PM) .....	27
Prévision macroéconomique avancée (PM-A) .....	27
Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (MDES) .....	28
<b>QUESTIONS JURIDIQUES</b>	
Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF) .....	28
Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM) .....	28



Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF) . . . . .	29
Conception de la législation sur l'impôt des sociétés : aspects nationaux et transfrontières (LIS) . . . . .	29
Mise en application des nouvelles normes internationales de LBC/FT (LBC) . . . . .	29
Questions actuelles liées à l'élaboration du droit budgétaire et fiscal (DBF) . . . . .	30
<b>POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES</b>	
Analyse de la politique monétaire (APM) . . . . .	30
Analyse et prévision budgétaires (APB) . . . . .	30
Croissance inclusive (CI) . . . . .	31
Diagnostics macroéconomiques (DM) . . . . .	31
Exercice d'alerte avancée (EAA) . . . . .	32
Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR) . . . . .	32
Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) . . . . .	33
Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD) . . . . .	33
Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF) . . . . .	33
Gestion macroéconomique pour fonctionnaires dirigeants (GMFD) . . . . .	34
Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB) . . . . .	34
Politique monétaire et politique de change (PMPC) . . . . .	35
Stratégies performantes de gestion de la dette publique dans un monde d'actifs souverains (GPAS) . . . . .	35
Vulnérabilité extérieure : exercice d'alerte avancée (VE-EAA) . . . . .	36
Vulnérabilités et politiques extérieures (VPE) . . . . .	36
<b>STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES</b>	
Aspects pratiques de l'établissement des statistiques de la balance des paiements (SBP) . . . . .	37
Bilans et comptes d'accumulation (BCA) . . . . .	37
Cours avancé de statistiques monétaires et financières (SMF-A) . . . . .	38
Cours d'introduction aux statistiques monétaires et financières (SMF-I) . . . . .	38
Indicateurs d'activité économique à haute fréquence (IAE) . . . . .	39
Indicateurs de solidité financière (ISF) . . . . .	39
Indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR) . . . . .	39
Initiatives du FMI en ce qui concerne les statistiques de la position extérieure (SPE) . . . . .	40
Manuel de comptes nationaux trimestriels (MCNT) . . . . .	40
Normes internationales de données dans les plateformes OpenData nationales (NID) . . . . .	40
Statistiques de comptabilité nationale (SCN) . . . . .	41
Statistiques de finances publiques (SFP) . . . . .	41
Statistiques de finances publiques pour les décideurs (SFP) . . . . .	42
Statistiques de la balance des paiements (SBP) . . . . .	42
Statistiques de la dette du secteur public (SDP) . . . . .	43
Statistiques de la dette extérieure (SDE) . . . . .	43
Statistiques des prix (SP) . . . . .	43
<b>ÉVALUATIONS DES SAUVEGARDES</b>	
Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC) . . . . .	44
<b>COURS SPÉCIALISÉS DE FINANCES PUBLIQUES</b>	
Analyse et prévision budgétaires (APB) . . . . .	44
Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT) . . . . .	45
Institutions et discipline budgétaires (IDB) . . . . .	45
Modernisation de la gestion du Trésor dans les pays en développement (MTPD) . . . . .	45
Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP) . . . . .	46
Renforcement des institutions budgétaires (RIB) . . . . .	46
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) . . . . .	46
<b>DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉLECTION ET PARRAINAGE . . . . .</b>	<b>47</b>
<b>THÈMES DES COURS . . . . .</b>	<b>48</b>





## MESSAGE DE LA DIRECTRICE

L'Institut du FMI pour le développement des capacités reste aussi déterminé que jamais à relever de nouveaux défis et à répondre aux besoins de formation des pays membres.

Cette année, en plus d'offrir des formations à notre audience traditionnelle de fonctionnaires nationaux, nous allons accroître le nombre de cours en ligne accessibles partout dans le monde, sous forme de cours en ligne ouverts à tous. Ces cours sont offerts en collaboration avec notre partenaire, edX, initiative à but non lucratif de Harvard University et du Massachusetts Institute of Technology qui fait intervenir plus de 40 institutions d'envergure mondiale. Nous offrons actuellement trois cours en ligne : *Programmation et politiques financières, première partie* ; *Analyse des comptes macroéconomiques* ; *Analyse de viabilité de la dette* et *Réforme des subventions énergétiques*. Trois nouveaux cours en ligne seront proposés en 2015 : *Programmation et politiques financières, deuxième partie* ; *Conception des programmes* ; *Prévisions macroéconomiques* et *Analyse des marchés financiers*.

Comme ce fut le cas ces dernières années, cette brochure offre une description des cours, y compris des cours en ligne, et des informations très utiles sur nos centres et programmes régionaux de formation et les dispositions administratives générales. Le calendrier actualisé des cours sera publié sur notre

site Web, et toutes les formations y seront affichées au fur et à mesure qu'elles seront programmées, ce qui permettra de communiquer rapidement les changements et nouveautés; veuillez consulter [www.imf.org/institute](http://www.imf.org/institute) régulièrement pour plus de détails.

Enfin et surtout, je tiens à remercier les participants à nos cours pour leur détermination et leur enthousiasme, ainsi que les pays membres qui apportent un soutien financier généreux aux efforts que déploie le FMI en faveur du développement des capacités, notamment sur le plan de l'assistance technique et du programme de formation de l'Institut. Sans leur soutien, il nous serait impossible de répondre aux besoins grandissants des pays membres, à l'heure où ils doivent relever de redoutables défis sur fond de mondialisation croissante.

**SHARMINI COOREY**

Directrice, Institut pour le développement des capacités  
Fonds monétaire international



## INTRODUCTION ET GUIDE DE L'UTILISATEUR

Le développement des capacités est une mission primordiale du Fonds monétaire international (FMI). L'Institut pour le développement des capacités du FMI (l'Institut) organise les cours de formation décrits dans la présente brochure et en assure directement une grande partie. En collaboration avec les centres et programmes régionaux de formation, il administre en outre les cours qui y sont dispensés par d'autres départements du FMI. Les formations offertes couvrent un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI et comportent notamment des cours spécialisés donnés par les Départements des finances publiques, des statistiques, des marchés monétaires et de capitaux, par les Départements juridique et financier, ainsi que par l'Institut. Les cours sont dispensés plusieurs fois par an et dans différents centres de formation.

Cette brochure donne un aperçu des types de formation que le FMI offre aux fonctionnaires des pays membres, à son siège à Washington ou dans ses centres et programmes régionaux de formation. Elle présente brièvement chacun des centres et programmes de formation du FMI et des autres sites utilisés, et renseigne sur les dispositions administratives à l'intention des participants.

L'Institut aménage en permanence son programme en affinant les cours proposés et en prévoit de nouveaux pour adapter son enseignement à l'évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres et tenir compte des nouveautés en matière d'analyse économique. L'expansion des centres régionaux de formation facilite grandement ce travail, notamment en augmentant la capacité de formation. Il convient de noter que la présente brochure complète, sans les remplacer, les catalogues publiés par les centres régionaux de formation. Les calendriers des cours sont publiés en ligne au fur et à mesure qu'ils sont programmés, et tout changement ou complément d'information est immédiatement signalé.



## GUIDE DE L'UTILISATEUR

### APERÇU DU SIÈGE ET DES CENTRES

**ET PROGRAMMES RÉGIONAUX :** Cette section décrit chacun des principaux sites de formation dont dispose l'Institut : le siège du FMI, à Washington, et les centres et programmes régionaux. Dans chaque cas, elle donne la liste des pays admis à bénéficier de la formation, la marche à suivre pour se connecter au site Internet du centre concerné et postuler pour un cours (le cas échéant) et, enfin, les coordonnées des personnes à contacter. Pour certains cours, des services d'interprétation existent dans une deuxième langue, indiquée dans les calendriers en ligne. Il est indispensable que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.

**TABLEAU DE PROGRESSION :** Cette section présente à titre illustratif, sous forme de diagramme, le parcours que pourraient suivre les participants à différents cours offerts par l'Institut.

**DESCRIPTIONS DES COURS :** Cette section décrit de manière systématique tous les cours offerts selon une présentation par thème. Outre les objectifs, la teneur et la structure de chaque cours, la section indique à qui il s'adresse et précise les aptitudes attendues des participants.

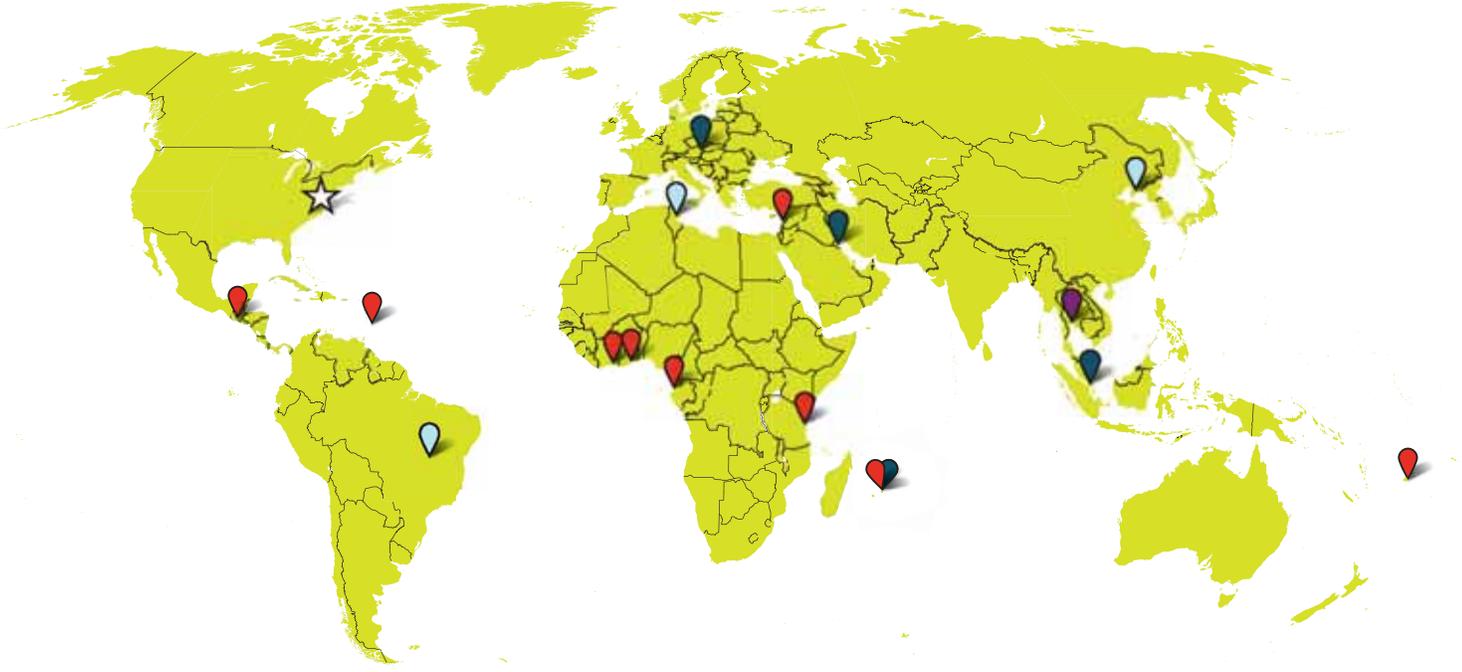
**SÉLECTION ET PARRAINAGE :** Cette section contient des renseignements sur les critères d'admissibilité et les modalités de sélection pour la participation aux cours.

**TABLEAU DES THÈMES :** Ce tableau présente de manière claire les principaux thèmes abordés dans les cours qui sont offerts.



Pour le calendrier des cours et les délais de dépôt des candidatures, veuillez consulter le site Web de l'Institut à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/>

*Current/Catalog/All-Locations*, ainsi que les sites Web des centres régionaux de formation.



☆ **Siège du FMI**

📍 **Centres régionaux de formation (CRF)**  
 📍 **Programmes régionaux de formation**

📍 **Centres régionaux d'assistance technique (CRAT)**  
 📍 **Bureau de l'assistance technique<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Bureau de l'assistance technique en Thaïlande pour la RDP lao et la République de l'Union de Myanmar.

## PROGRAMMES DE FORMATION À WASHINGTON ET DANS LES CENTRES ET PROGRAMMES RÉGIONAUX

La présente section décrit les programmes de formation offerts par l'Institut à son siège, à Washington, et dans chacun de ses centres régionaux de formation (CRF) et programmes régionaux de formation (PRF). Pour chacun, elle décrit le processus de sélection des participants et donne des renseignements utiles sur les sites Web et les personnes à contacter. Les sections suivantes donnent une description des cours, sur la base du tableau des thèmes.

Cette brochure ne comporte pas d'informations sur les formations du FMI qui ne sont ni assurées ni coordonnées par l'Institut; elle ne contient pas non plus de renseignements sur les cours dispensés dans les CRF par d'autres organisations.

# HQ

## Siège du FMI à Washington



La formation que le FMI offre à son siège à Washington est dispensée en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français). Elle s'adresse pour l'essentiel à un public mondial.

**PAYS ADMISSIBLES :** Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution. Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter [http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/ All-Locations/Eligibility](http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility).

Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : [www.imf.org/insapply](http://www.imf.org/insapply) pour les cours en anglais et en arabe<sup>1</sup>, [www.imf.org/ins/candidature](http://www.imf.org/ins/candidature) pour

les cours en français, et [www.imf.org/ins/solicitud](http://www.imf.org/ins/solicitud) pour les cours en espagnol.

Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes ayant un intérêt particulier pour certains des cours offerts sont invités à adresser un courriel à l'adresse indiquée ci-après.

**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts au siège du FMI à l'adresse [http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/ All-Locations](http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations).

### COORDONNÉES :

Contacteur : M. Sean M. Culhane  
Chief, Training Operations Division  
Adresse : Institute for Capacity Development  
International Monetary Fund  
700 19th Street, N.W.  
Washington, DC 20431  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone : +1 (202) 623-6660  
Télécopieur : +1 (202) 623-6490  
Courriel : [icdtas@imf.org](mailto:icdtas@imf.org)

L'Institut pour le développement des capacités n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

<sup>1</sup>Les formulaires de candidature en ligne pour les cours en arabe doivent être rédigés en anglais.

# FIE

## Formation interne en économie



L'Institut pour le développement des capacités organise une formation interne en économie (FIE) à l'intention des économistes du FMI, auxquels il offre des cours de courte durée et des séminaires d'une demi-journée pour leur permettre de perfectionner et de mettre à niveau leurs compétences analytiques.

### COURS DE FORMATION INTERNE EN ÉCONOMIE OUVERTS AUX PAYS ADMISSIBLES

THÈME	INTITULÉ DU COURS
ÉCONOMÉTRIE	Économétrie pour macroéconomistes utilisateurs de Stata
	Formulation, estimation et analyse à l'aide de modèles DSGE et frictions financières
	Modélisation et prévisions macroéconomiques à l'aide de EViews
FINANCE	Modélisation du risque de crédit
MACROÉCONOMIE	Conception d'une politique de croissance
	Économie des taux de change
	Économie monétaire moderne
	Facteurs de vulnérabilité extérieure dans les pays en développement

Bien que cette formation soit conçue essentiellement pour le personnel du FMI, un nombre limité de fonctionnaires des pays membres peuvent assister à certains cours de

plusieurs jours sous réserve qu'ils prennent en charge leurs frais personnels. L'Institut sélectionne les pays qui seront invités à participer aux cours. Il incombe alors aux autorités nationales de choisir les fonctionnaires qualifiés.

#### COORDONNÉES :

Contacteur : M<sup>me</sup> Pearl Acquaaah Smith-Mensah  
Chief, Internal Economics Training  
Section

Adresse : Institute for Capacity Development  
International Monetary Fund  
700 19th Street, N.W.  
Washington, DC 20431  
États-Unis d'Amérique

Téléphone : +1 (202) 623-6447

Télécopieur : +1 (202) 623-6140

Courriel : [icdco@imf.org](mailto:icdco@imf.org)

L'Institut du FMI pour le développement des capacités n'accepte pas de candidature ou de nomination sur papier.



# EL

## Enseignement en ligne



Le nouveau programme d'enseignement en ligne (EL) a pour vocation de compléter le volet du programme de formation résidentiel de l'Institut. L'enseignement en ligne est appelé à devenir une composante d'un «enseignement pluriel» où les participants passeront par des modules interactifs en ligne avant de participer à une formation sur place de l'Institut. Les cours en ligne sont également des formations à part entière.

Ces cours en ligne combinent des enregistrements vidéo de conférences, des questionnaires interactifs et des exercices pratiques. Ils comprennent un forum de discussion permettant aux participants d'échanger des points de vue sur le contenu

des cours. Les devoirs hebdomadaires seront notés et soumis à des délais stricts, mais les participants peuvent travailler à leur propre rythme pendant chaque semaine du cours.

Le programme en ligne présente comme avantage important de pouvoir offrir des cours à tous les fonctionnaires intéressés, sans limitation du nombre de participants. Parfois, ces cours seront offerts au grand public sous forme de cours en ligne ouverts à tous. Chaque entrée indiquera le public visé. Les fonctionnaires peuvent choisir de s'inscrire à des cours en ligne ouverts à tous ou à des cours destinés uniquement aux fonctionnaires.

**PAYS ADMISSIBLES :** Tous les pays membres du FMI à l'exception des quelques pays qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution. Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours en ligne sont offerts gratuitement et sont ouverts à tous les fonctionnaires quel que soit leur organisme. Toutes les personnes qui s'inscrivent seront admises à participer au cours : il n'y a pas de limite par pays ou organisme. Des informations sur le parrain sont demandées lors de l'inscription en ligne, mais une approbation formelle n'est pas nécessaire.

**DÉPÔT DES CANDIDATURES :** Les formulaires de candidature en ligne pour les cours destinés aux

fonctionnaires sont disponibles à l'adresse [www.imf.org/insapply](http://www.imf.org/insapply).

L'inscription aux cours en ligne ouverts à tous doit se faire sur le site Web de edX à l'adresse <https://edx.org/school/imfx> après ouverture d'un compte edX gratuit.

Les cours en ligne exigent une connexion Internet fiable et peuvent également nécessiter des logiciels tels que Excel ou EViews (pour lesquels une licence temporaire sera mise à disposition). La description des cours précisera ce type d'exigences, de même que la durée du cours et le temps que les participants sont censés consacrer au cours chaque semaine.

**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours sur le site Web de l'Institut : <http://imf.smartcatalogiq.com/en/Current/Catalog/Online-learning>. Les cours en ligne ouverts à tous se

trouvent à l'adresse <https://www.edx.org/school/imfx>. Veuillez consulter souvent le catalogue en ligne, car de nouveaux cours sont ajoutés régulièrement.

**COORDONNÉES :**

Contacteur : M<sup>me</sup> Ellen Nedde  
 Chief, Online Learning Unit  
 Adresse : Institute for Capacity Development  
 International Monetary Fund  
 700 19th Street, N.W.  
 Washington, DC 20431  
 États-Unis d'Amérique  
 Téléphone : +1 (202) 623-6660  
 Télécopie : +1 (202) 623-6490  
 Courriel : [icdtas@imf.org](mailto:icdtas@imf.org)

## CENTRES DE FORMATION RÉGIONAUX



**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts sur le site Web de l'Institut : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/Mauritius-ATI>.

**COORDONNÉES :**

Contacteur : M. Vitaliy Kramarenko  
 Directeur  
 Adresse : Institut de formation pour l'Afrique  
 Bramer House  
 66C2 Cybercity  
 7th floor  
 Ebène, Maurice  
 Téléphone : +230-207-5350  
 Télécopie : +230-213-2061  
 Courriel : [aticom@imf.org](mailto:aticom@imf.org)

**E**n collaboration avec le gouvernement de Maurice et avec le concours financier des autorités chinoises et australiennes, l'Institut du FMI pour le développement des capacités offre des cours en gestion macroéconomique à l'Institut de formation pour l'Afrique (IFA), à Maurice. Ces cours sont mis à la disposition des fonctionnaires des pays membres d'Afrique subsaharienne. L'IFA a ouvert ses portes en juin 2013. Les cours sont dispensés en anglais et en français.

**PAYS ADMISSIBLES :** Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont offerts sur invitation uniquement. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande de l'IDC.



**CEF**

## Centre d'études économiques et financières FMI–Moyen-Orient



Créé en 2011, le Centre d'études économiques et financières FMI–Moyen-Orient (CEF) est financé par le gouvernement du Koweït. L'Institut du FMI pour le développement des capacités y organise des cours à l'intention des fonctionnaires des pays membres de la Ligue arabe, en collaboration avec d'autres départements du FMI (Départements financier, des finances publiques, des marchés monétaires et de capitaux, des études et des statistiques) et d'autres organisations. La mission primordiale du CEF est de renforcer les aptitudes des participants en ce qui a trait à l'analyse et au diagnostic économiques, ainsi qu'à la formulation et la mise en œuvre de politiques économiques et financières performantes. Le FMI est le principal intervenant en matière de gestion macroéconomique et financière. En dehors des principaux domaines de compétence du FMI, la formation

est assurée par d'autres institutions telles que la Banque mondiale, l'OCDE et l'OMC. En outre, conformément à son objectif d'étroite collaboration avec les institutions régionales, le CEF assure des formations conjointes avec le Fonds monétaire arabe à Abou Dhabi. En règle générale, les cours sont offerts en arabe, ou en anglais avec interprétation vers l'arabe.

**PAYS ADMISSIBLES :** Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont offerts principalement sur invitation; seuls certains cours sont disponibles par dépôt de candidature. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du CEF.

**CALENDRIER :** On trouvera le calendrier et une description complète des cours à l'adresse <http://www.cef.me> et à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/Kuwait-CEF>.

### COORDONNÉES :

Contacteur : M. Philippe Karam  
Acting Director

Adresse : IMF–Middle East Center for Economics and Finance  
The Symphony Building  
Salem Al Mubarak St.  
Salmiya, Block 71  
P.O. Box 273, Salmiya, 22003

Téléphone : +965 22245050  
Télécopie : +965 22245055  
Courriel : [cefinfo@imf.org](mailto:cefinfo@imf.org)

**IMV**

## Institut multilatéral de Vienne



L'Institut pour le développement des capacités organise des cours à l'Institut multilatéral de Vienne (Autriche) à l'intention des fonctionnaires des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est, y compris les nouveaux membres de l'Union européenne (UE), et des pays d'Asie centrale. L'IMV a été créé en 1992. Il bénéficie de l'appui de deux chefs de file — l'Autriche (représentée par le Ministère fédéral des finances et la Banque nationale d'Autriche) et le FMI —, de cinq donateurs — la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)— et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux. Depuis la fin de 2007, la Commission européenne (CE) a le statut d'observateur. En 2009, l'Institut a commencé à élargir son offre de cours à l'IMV en proposant davantage de formations de haut niveau en

macroéconomie et en finance. Des participants d'autres pays sont parfois invités à prendre part aux cours de l'IMV.

**PAYS ADMISSIBLES :** Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI chargé de la formation.

**DÉPÔT DES CANDIDATURES :** Le formulaire de candidature en ligne est accessible à l'adresse [www.imf.org/insapply](http://www.imf.org/insapply).

**CALENDRIER :** On trouvera le calendrier actuel et une description complète des cours à l'adresse [www.jvi.org](http://www.jvi.org) et dans la version en ligne du programme de formation de

l'Institut (<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/Austria-JVI>).

**COORDONNÉES :**

Contacteur : M. Norbert Funke  
Directeur  
Adresse : Joint Vienna Institute  
Mariahilfer Strasse 97  
A-1060 Vienne  
Autriche  
Téléphone : +43 (1) 798-9495  
Télécopie : +43 (1) 798-0525  
Courriel : [jvi@jvi.org](mailto:jvi@jvi.org)

L'Institut pour le développement des capacités n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

**IRS** Institut régional FMI–Singapour



**E**n collaboration avec le gouvernement de Singapour, l'Institut pour le développement des capacités organise des cours destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie–Pacifique, à l'Institut régional FMI–Singapour (IRS), qui a été inauguré en 1998.

**PAYS ADMISSIBLES :** Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont offerts soit par appel de candidatures, soit sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI chargé de la formation.

**DÉPÔT DES CANDIDATURES :** Le formulaire de candidature est accessible à l'adresse [www.imf.org/insapply](http://www.imf.org/insapply). Toute modification du calendrier des cours sera affichée sur le catalogue en ligne de l'Institut.

**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts aux adresses [www.imfsti.org](http://www.imfsti.org) et <http://imf.smartcatalogiq.com/en/Current/Catalog/Singapore-STI>.

**COORDONNÉES :**

Contacteur : M. Sunil Sharma  
Directeur  
Adresse : IMF–Singapore Regional Training Institute  
10 Shenton Way  
MAS Building 14-03  
Singapore 079117  
Singapour  
Téléphone : +65 6225-5311  
Télécopie : +65 6225-6080  
Courriel : [stiinfo@imf.org](mailto:stiinfo@imf.org)



## PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION

### CFB Centre de formation régional pour l'Amérique latine au Brésil



Le Centre de formation régional pour l'Amérique latine au Brésil (CFB) a été créé en 2001, à l'initiative du gouvernement brésilien et du FMI. Les cours sont en général donnés en anglais et en espagnol à l'intention de fonctionnaires pour la plupart originaires d'Amérique latine.

**PAYS ADMISSIBLES :** Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont offerts sur invitation uniquement. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI chargé de la formation.

**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/Current/Catalog/Brazil-BTC>.

#### COORDONNÉES :

Contacteur : M<sup>me</sup> Juliana Mozachi Sandri  
Directrice  
Adresse : Universidade Banco Central do Brasil  
(UniBacen)  
Setor Bancario Sul (SBS)  
Quadra 3 – Bloco B  
Edifício Sede do Banco Central do Brasil  
5 SS – Sala da UniBacen  
CEP: 70074-900  
Brasilia, DF, Brésil  
Téléphone : + (55-61) 3414-5082  
Télécopie : + (55-61) 3414-5144  
Courriel : [juliana.mozachi@bcb.gov.br](mailto:juliana.mozachi@bcb.gov.br)

### PFC Programme de formation conjoint FMI–Chine



En collaboration avec la Banque populaire de Chine (BPC), le FMI organise en Chine des cours destinés aux fonctionnaires chinois. Le Programme de formation conjoint FMI–Chine (PFC) a débuté en 2000.

**PAYS ADMISSIBLES :** Chine<sup>1</sup>

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont ouverts aux fonctionnaires chinois, uniquement sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI chargé de la formation.

**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/Current/Catalog/China-CTP>.

#### COORDONNÉES :

Contacteur : M. Liu Pengpeng  
Directeur adjoint  
Adresse : Joint China–IMF Training Program  
in Dalian  
No. 68 Binhai West Road, Xigang District  
Dalian 116013, Liaoning Province  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 (411) 8240-8845  
Télécopie : +86 (411) 8240-8843  
Courriel : [ctpinfo@imfctp.org](mailto:ctpinfo@imfctp.org)

<sup>1</sup>Y compris RAS de Hong Kong et RAS de Macao.

# PMA

## Partenariat multilatéral pour l'Afrique



Le «Partenariat multilatéral pour l'Afrique» (PMA) — entre la Banque africaine de développement et le Fonds monétaire international — a été mis sur pied en janvier 2010 à la place de l'Institut multilatéral d'Afrique. Le PMA est chargé de l'organisation des formations à plusieurs endroits en Afrique, selon le public visé. L'Institut pour le développement des capacités continue d'organiser conjointement ces cours offerts en anglais et en français.

**PAYS ADMISSIBLES :** Pour vérifier la liste des cours mis à la disposition des différents pays, veuillez consulter : <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>.

**MODALITÉS DE SÉLECTION :** Les cours sont offerts sur invitation uniquement. Les candidats sont présentés par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

**CALENDRIER :** On trouvera un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/Current/Catalog/Tunisia-JPA>.

**COORDONNÉES :**

- Contact : M<sup>me</sup> Bernadette Dia Kamgnia  
Division Manager EADI.2
- Adresse : c/o Banque africaine de développement  
B.P. 323  
1002 Tunis-Belvédère, Tunisie
- Téléphone : 216 7110 2901
- Télécopie : 216 7183 3916
- Courriel : [b.kamgnia@afdb.org](mailto:b.kamgnia@afdb.org)

# AF

## Autres formations



Outre les cours dispensés au siège et dans les centres et programmes régionaux de formation, l'Institut offre des cours dans les centres régionaux d'assistance technique du FMI et sur d'autres sites, souvent en collaboration avec d'autres organismes de formation régionaux. Des cours sont dispensés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais. La capacité de l'Institut à offrir ces autres formations dépend dans une grande mesure de l'appui financier que lui apportent les hôtes et les donateurs.

Les cours se déroulent généralement de manière à répondre aux besoins de formation régionaux ou sous-régionaux. Les descriptions des cours figurent dans la présente brochure. Les cours ne sont accessibles que sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics.



Pour des détails sur les lieux et les calendriers, veuillez consulter la brochure en ligne de l'Institut à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/Other-Training>.

# TABLEAU DE PROGRESSION

Le tableau ci-dessous énumère certains des cours offerts par l'IDC en les regroupant en quatre grandes catégories et en indiquant le contenu et le niveau des formations.

Il décrit à titre illustratif le parcours que pourraient suivre les participants pour évoluer du niveau de base au niveau avancé dans chaque cursus. Il donne une idée des cours qui pourraient être pris comme point de départ pour passer

ensuite aux thèmes abordés aux niveaux intermédiaire et avancé. Les cours qui ne sont offerts qu'en ligne sont indiqués par un «x» dans leur abréviation.

Ce tableau de progression ne s'applique qu'aux cours dispensés par l'IDC. S'agissant des autres départements du FMI qui assurent des formations, il convient de se mettre directement en rapport avec eux pour obtenir une description de la progression de leur cursus.

	INTRODUCTION	NIVEAU INTERMÉDIAIRE	NIVEAU AVANCÉ
<b>POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES</b> Macroéconomie générale  <b>MACROÉCONOMIE</b> Politique monétaire Politique budgétaire	Programmation et politiques financières (PPF)	Diagnostics macroéconomiques (DM) Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF) Vulnérabilité extérieure : exercice d'alerte avancée (VE-EAA) Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GMRN) Politique monétaire et politique de change (PMPC) Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB) Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD) Analyse de viabilité de la dette (AVDx)	Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (MDES) Analyse de la politique monétaire (APM) Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)
<b>PRÉVISION</b>		Prévision macroéconomique (PM)	Prévision macroéconomique avancée (PM-A)
<b>SECTEUR FINANCIER</b>	Analyse des marchés financiers (AMF)	Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF) Finances pour macroéconomistes (FME) Inclusion financière (IF)	Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN) Marchés hypothécaires et stabilité financière (MHSF) Surveillance macrofinancière (SM) Politique macroprudentielle (PMP) Éléments fondamentaux de la supervision bancaire (FSB)
<b>AUTRES COURS SPÉCIALISÉS</b>		Croissance inclusive (CI) Intégration économique et monétaire (IEM) Réforme des subventions énergétiques (RSEx)	



## DESCRIPTION DES COURS

On trouvera ci-après la liste complète des cours que l'Institut et d'autres départements du FMI dispensent au siège, dans les centres régionaux de formation et sur d'autres sites dans le monde. Les cours sont classés par ordre alphabétique pour chacun des thèmes couverts.



Pour les dernières informations sur le calendrier, veuillez consulter la brochure en ligne à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations>.

## COURS EN LIGNE

### ■ Analyse de viabilité de la dette (AVDx)

**Public visé :** Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à poser leur candidature. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents de ministères des finances, d'organismes chargés de la dette, de banques centrales ou d'autres organismes publics des pays membres du FMI qui jouent un rôle de consultation ou sont chargés de la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et de la dette.

**Exigences et qualifications :** Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et le navigateur Google Chrome, et de bien connaître Excel.

**Description du cours :** Ce cours de cinq semaines, qui est proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, le Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, le Département des marchés monétaires et de capitaux, le Département des finances publiques et le Département des études,

offre une vision d'ensemble de l'analyse de viabilité de la dette effectuée par le FMI et la Banque mondiale et de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

Le cours :

- introduira les grands principes de la viabilité de la dette;
- examinera les mises à jour récentes de l'analyse de la viabilité de la dette, pour les pays avancés ou émergents et pour les pays à faible revenu, en mettant l'accent sur les données des pays;
- présentera une stratégie de gestion de la dette à moyen terme;
- illustrera l'analyse de viabilité de la dette en période d'incertitude.

*La charge de travail attendue est de 6 à 9 heures par semaine.*

### ■ Analyse des marchés financiers (AMFx)

**Public visé :** Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à poser leur candidature. Le cours s'adresse en particulier aux agents de banques centrales, de ministères des finances et d'organismes de réglementation qui ont une formation et de l'expérience en macroéconomie et qui cherchent à améliorer leur expertise dans le domaine de la finance.

**Exigences et qualifications :** Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et le navigateur Google Chrome, et de bien connaître Excel. Les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques de base en matière de statistiques et de probabilités.

**Description du cours :** Ce cours de sept semaines, présenté par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière

incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils servent à l'étude des caractéristiques des divers instruments financiers et de la détermination de leur prix, ainsi qu'à l'analyse des portefeuilles d'actifs et des bases de la gestion de risques. Les différents thèmes abordés sont :

- instruments du marché monétaire;
- détermination et volatilité des cours des obligations — durée et convexité;
- courbe des rendements;
- détermination du cours des actions;
- allocation et diversification des actifs;
- valeur à risque.

*La charge de travail attendue est de 8 à 10 heures par semaine.*

### ■ Prévisions macroéconomiques (PMx)

**Public visé :** Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à poser leur candidature. Ce cours est destiné en particulier aux agents qui établissent des prévisions utilisées pour la conception et l'exécution de la politique macroéconomique.

**Exigences et qualifications :** Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et le navigateur Google Chrome. Les participants doivent maîtriser les logiciels d'applications économétriques tels que EViews (des licences temporaires pour EViews seront mises à disposition).

**Description du cours :** Ce cours de cinq semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but

d'étoffer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques à l'aide de techniques économétriques modernes. Il inclut un examen de la théorie de base et des démonstrations d'analyses empiriques à l'aide de EViews. Il porte sur cinq aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- les propriétés des données et des modèles, dont la stationnarité, la non-stationnarité et la cointégration;
- la spécification dynamique, dont l'utilisation de modèles de correction d'erreurs;
- l'évaluation et la conception de modèles;

- les incertitudes prévisionnelles, les prévisions à des fins de politique économique et l'analyse des politiques;
- les prévisions combinées.

Les participants appliquent les techniques à un ensemble de données pour estimer les modèles, les évaluer et ensuite les utiliser pour établir des prévisions.

*La charge de travail attendue est de 8 à 10 heures par semaine.*

## ■ Programmation et politiques financières, 1<sup>re</sup> Partie : Analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x)

**Public visé :** Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à poser leur candidature. Ce cours s'adresse en particulier aux agents de ministères des finances, de l'économie ou de la planification, ou de banques centrales, qui jouent un rôle de consultation en ce qui concerne la politique macroéconomique ou financière, ou qui sont chargés de son exécution.

**Exigences et qualifications :** Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et le navigateur Google Chrome, et de bien connaître Excel.

**Description du cours :** Ce cours de six semaines, proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, présente les compétences de bases qui sont nécessaires pour la programmation financière. Le cours présente les principales caractéristiques des comptes des quatre grands secteurs macro-

économiques (réel, financier, extérieur et monétaire) et les liens qui existent entre eux. Pour chaque secteur, le cours présente la dimension comptable, les interprétations des variables et des indicateurs de ces comptes, et une analyse de base des comptes.

Le cours en ligne peut être suivi comme une introduction séparée aux comptes macroéconomiques et servira aussi de préalable aux agents admissibles qui demandent à participer à certains cours résidentiels de deux semaines sur la programmation et les politiques financières. Veuillez noter que, pour être admis aux cours résidentiels sur la PPF, il faut avoir achevé PPF.1x et remplir les autres conditions d'admissibilité; le fait d'avoir achevé PPF.1x à lui seul ne garantit pas l'admission à un cours résidentiel sur la PPF. Ce cours est dispensé en anglais et en français.

*La charge de travail attendue est de 8 à 10 heures par semaine.*

## ■ Programmation et politiques financières, 2<sup>e</sup> Partie : Conception d'un programme (PPF.2x)

**Public visé :** Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à poser leur candidature. Ce cours s'adresse en particulier aux agents de ministères des finances, de l'économie ou de la planification, ou de banques centrales, qui jouent un rôle de consultation en ce qui concerne la politique macroéconomique ou financière, ou qui sont chargés de son exécution.

**Exigences et qualifications :** Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et le navigateur Google Chrome, et de bien connaître Excel.

**Description du cours :** Ce cours de six semaines, proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, fait fond sur le cours PPF.1x et a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre la conception et l'exécution des politiques macroéconomiques et financières. En particulier, il présente des méthodes de prévision simples pour chaque secteur de l'économie, un diagnostic des résultats macroéconomiques avec des hypothèses de référence et l'établissement d'un programme d'ajustement macroéconomique pour une étude de cas.

*La charge de travail attendue est de 8 à 10 heures par semaine.*

## ■ Réforme des subventions énergétiques (RSEx)

**Public visé :** Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à poser leur candidature. Ce cours s'adresse en particulier aux agents de ministères des finances, de l'économie ou de la planification qui jouent un rôle de consultation en ce qui concerne la politique macroéconomique ou qui sont chargés de son exécution.

**Exigences et qualifications :** Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et le navigateur Google Chrome, et de bien connaître Excel.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines est proposé par l'Institut pour le développement des capacités, le Département des finances publiques et le Département Moyen-Orient et Asie centrale. Il s'appuie sur une vaste analyse internationale qui figure

dans un livre publié récemment par le FMI, *La réforme des subventions à l'énergie : enseignements et conséquences*, pour formuler des recommandations sur la meilleure manière d'opérer des réformes visant à réduire les subventions publiques à l'énergie.

La première partie du cours introduira le concept des subventions énergétiques (définition et mesure) et présentera les implications économiques, sociales et environnementales des subventions. La deuxième partie examinera les pratiques optimales en matière de réforme des subventions énergétiques et illustrera des réussites et des échecs dans divers pays à l'aide d'études de cas.

*La charge de travail attendue est de 8 à 10 heures par semaine.*

## PROGRAMMATION ET POLITIQUES FINANCIÈRES

### ■ Programmation et politiques financières (PPF)

**Public visé :** Fonctionnaires, principalement des ministères des finances, de l'économie ou du plan, ou des banques centrales, ayant des fonctions de conseil en matière de politique macro-économique et financière, ou intervenant dans la mise en œuvre de ces politiques.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser les tableurs.

**Description du cours :** Le cours PPF, présenté par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, a pour objectif d'aider à mieux comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, en s'appuyant sur l'expérience du FMI dans la surveillance des économies, l'élaboration des programmes financiers et les conseils techniques aux pays membres. Le cours couvre les principales caractéristiques des quatre grands secteurs

macroéconomiques (réel, financier, extérieur et monétaire) et les liens qui existent entre eux. Pour chaque secteur, le cours présente d'abord la dimension comptable, puis aborde les questions analytiques et les méthodes de prévision simples; le diagnostic des résultats macroéconomiques et l'analyse de l'effet des politiques macroéconomiques et structurelles sur les principales variables qui intéressent les gouvernants, dont la production, les prix et la balance des paiements; et la préparation d'un programme de politique macroéconomique visant à corriger les déséquilibres mis en évidence par le diagnostic d'une étude de cas basée sur des données réelles.

Des variations régionales du cours PPF sont disponibles (par exemple, axées sur le ciblage de l'inflation) et certaines versions incluent aussi un volet en ligne qui doit être achevé avant de participer au volet résidentiel; pour des détails, veuillez consulter la brochure en ligne à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/Current/Catalog/All-Locations>.

## QUESTIONS RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER

### ■ Analyse des marchés financiers (AMF)

**Public visé :** Fonctionnaires de niveaux débutant à intermédiaire des banques centrales, des ministères des finances et des organismes de réglementation s'intéressant aux fondamentaux de l'analyse financière comme outil servant à la prise de décision.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Aucune expérience en finances n'est requise, mais les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques élémentaires de statistique et de probabilités. Il est indispensable qu'ils soient aptes à utiliser Excel.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière

incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils servent à l'étude des caractéristiques des divers instruments financiers et de la détermination de leur prix, ainsi qu'à l'analyse des portefeuilles d'actifs et des bases de la gestion de risques. Les différents thèmes abordés sont :

- › détermination et volatilité des cours des obligations — durée et convexité;
- › courbe des rendements;
- › détermination du cours des actions;
- › allocation et diversification des actifs;
- › valeur à risque.

Les ateliers font partie intégrante du cours et permettent l'application des techniques présentées.

### ■ Classification et provisionnement prudentiels des actifs et IFRS (CPPA)

**Public visé :** Les responsables de la supervision bancaire et les fonctionnaires chargés des provisionnements pour pertes sur prêts dans les pays émergents qui mettent en œuvre les normes internationales d'information financière (IFRS) ou qui sont en train de les adopter.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, a pour objectif d'expliquer divers aspects et questions liés à la classification des actifs et aux provisionnements du point de vue de la réglementation prudentielle et de la comptabilité/IFRS, ainsi que d'explorer le rôle de la supervision pour ce qui est des différences entre ces deux perspectives. Le cours portera sur les principes et les exigences du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire

en matière de provisionnement pour pertes sur prêts, ainsi que sur les règles de comptabilisation des pertes sur prêts prescrites par IAS 39 et le dispositif des pertes attendues (IFRS 9), mais il abordera aussi des questions et problèmes pratiques sur le plan

de leur application. Des études de cas et des exercices pratiques seront proposés de manière à accroître l'efficacité du cours. Les participants seront aussi invités (et doivent être prêts) à partager leur expérience et leurs vues sur le sujet.

## ■ Contrôle bancaire basé sur les risques (CBR)

**Public visé :** Superviseurs bancaires de rang intermédiaire.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques et/ou en finances, et bien connaître les questions relatives à la réglementation et à la supervision.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, est centré sur les aspects fondamentaux du CBR et sur ses objectifs; il en examinera aussi les lacunes. Le cours combine conférences et travaux pratiques et introduit dans la discussion

non seulement les techniques de la modélisation financière, mais aussi les techniques moins analytiques du contrôle bancaire. Le premier jour du cours sera consacré aux différents concepts du CBR et abordera les différentes démarches qu'il est possible d'adopter. Les trois journées au milieu du cours traiteront du change, des taux d'intérêt, de l'évaluation des risques opérationnels et des techniques des tests de résistance. Le dernier jour, ainsi que lors de quelques courtes séances au cours des journées précédentes, les participants apprendront à combiner les informations pour octroyer des scores de supervision et allouer des ressources au suivi du contrôle.

## ■ Éléments fondamentaux de la supervision bancaire (FSB)

**Public visé :** Ce cours est destiné aux responsables de la supervision bancaire.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être au fait de la réglementation bancaire.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, fait le point sur l'évolution récente de la supervision et de la réglementation ban-

caires. Les thèmes abordés sont notamment les modifications proposées aux directives qui régissent les ratios de fonds propres, la supervision des institutions financières grandes et complexes, la supervision des pratiques de gestion des risques (par exemple analyse des tests de résistance), ainsi qu'un récapitulatif des propositions récentes visant à identifier et à réglementer les institutions d'importance systémique. Les participants prennent une part active dans le cadre d'ateliers et d'études de cas.

## ■ Évolution du dispositif de réglementation financière (DRF)

**Public visé :** Fonctionnaires de banques centrales, de ministère des finances et d'organismes de réglementation chargés de la réglementation financière et/ou de l'analyse de la stabilité financière.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, examine l'évolution du dispositif de réglementation financière.

Il examine d'un œil critique l'évolution du dispositif pour les fonds propres, l'endettement, les liquidités et le financement des banques. Parmi les sujets figurent les fonds propres conditionnels, la dette hybride et subordonnée, les mécanismes de financement, la titrisation, les dérivés, la gestion des risques de contrepartie et de garantie, les opérations pour compte propre, l'isolement des actifs, les renflouements payants et les «living wills». Le séminaire accorde une attention particulière aux établissements financiers importants pour le système, ainsi qu'aux liens entre les banques et d'autres parties du système financier. Les participants devront faire des présentations sur certains sujets et expériences nationales.

## ■ Finances pour macroéconomistes (FME)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organismes de réglementation s'intéressant à l'examen du rôle et des fonctions des marchés et établissements financiers et de leurs liens avec la macroéconomie.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences écono-

miques, ou justifier d'une expérience équivalente; il importe aussi qu'ils maîtrisent l'utilisation des tableurs.

**Description du cours :** Ce cours de trois semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, examine le rôle et les fonctions des marchés et des établissements financiers ainsi que leurs liens avec la macroéconomie. Il débute par un rappel des caractéristiques des instruments

financiers et de la détermination de leur prix, ainsi que des décisions des investisseurs concernant le portefeuille et la gestion du risque. Il expose ensuite les outils et les méthodes d'analyse appliqués pour extraire des informations sur les variables macroéconomiques à partir des prix des instruments financiers ainsi que pour évaluer la viabilité des systèmes financiers et leurs liens avec l'activité macroéconomique. Les différents thèmes abordés sont :

- › instruments du marché monétaire et du marché des capitaux;
- › détermination des prix des obligations et risque de crédit;
- › détermination des prix des actions et théorie du portefeuille;

- › extraction d'informations à partir de la structure par échéance des taux d'intérêt;
- › introduction aux produits dérivés et à la détermination de leur prix;
- › éléments de gestion et de modélisation des risques;
- › cycles financiers et économiques;
- › crises bancaires et financières;
- › indicateurs de solidité financière et tests de résistance.

Les ateliers font partie intégrante du cours et permettent l'application de certaines des techniques présentées lors des exposés. Il est également demandé aux participants de faire de brefs exposés sur des sujets qui intéressent leur pays.

## ■ Gestion des actifs souverains : un cadre d'affectation stratégique des actifs (GAS)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur activement impliqués dans la gestion d'actifs souverains et la gestion des risques au sein des banques centrales et des autres institutions chargées de la gestion d'actifs tels que les fonds souverains, ainsi qu'agents intervenant dans la gestion des passifs souverains.

**Qualifications requises :** Praticiens chevronnés des banques centrales et des fonds souverains présentant une expérience pertinente dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques pour la gestion d'actifs et de passifs souverains.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, traite des questions relatives au travail que réalisent les pays pour concilier les objectifs de politique générale et les contraintes macroéconomiques et institutionnelles dans la gestion des avoirs extérieurs souverains. Il insiste notamment sur l'établissement d'un cadre pour l'affectation stratégique des actifs ainsi que sur les politiques de placement, de même que sur la définition et la gestion des risques y afférents.

Le cours met en lumière les enseignements de la crise économique et financière mondiale actuelle au regard de la gestion des actifs souverains. Il se centre sur les modalités optimales de formulation des objectifs de gestion des actifs souverains au vu de l'évolution de la situation économique et de la nécessité

de coordonner les politiques de gestion des actifs et de la dette, dans un cadre mettant en rapport les actifs et les passifs souverains, de manière à assurer la stabilité financière. Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants :

- › liens macrofinanciers dans la gestion des actifs souverains;
- › techniques d'optimisation de l'allocation stratégique des actifs et méthodologies de constitution de portefeuille;
- › méthodologie et instruments pour déterminer le profil du risque d'investissement stratégique;
- › cadre de gestion des risques;
- › détermination d'une composition *optimale* en devises;
- › gestion des actifs-passifs;
- › établissement d'un programme de gestionnaire extérieur;
- › contraintes institutionnelles et questions de nature organisationnelle.

Enfin, le cours fait appel à des outils de simulation, des travaux pratiques et des études de cas portant sur des pays afin d'illustrer les applications pratiques de l'affectation stratégique des actifs. Le cours présente également la perspective des marchés à la faveur de présentations sur l'expérience de divers pays par des praticiens des marchés financiers.

## ■ Gestion des actifs souverains : un dispositif pratique pour une nouvelle ère dans l'investissement souverain (GAS)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire ou supérieur qui sont chargés de la gestion des actifs souverains et de la gestion des risques dans des banques centrales ou d'autres établissements tels que les fonds souverains et les caisses de retraite publiques.

**Qualifications requises :** Praticiens chevronnés des banques centrales et des fonds souverains présentant une expérience pertinente dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques pour la gestion d'actifs et de passifs souverains.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, traite des questions relatives au travail que réalisent les pays pour concilier les objectifs de politique générale et les contraintes macroéconomiques et institutionnelles dans la gestion des avoirs extérieurs souverains. L'accent est mis sur les diverses méthodes qui peuvent être utilisées pour établir un cadre de référence pour l'affectation stratégique des actifs souverains et les politiques de placement, compte tenu des différents objectifs et contraintes des divers types d'investisseurs souverains. La gestion des risques connexes occupe une place importante. Le cours met en lumière les enseignements tirés de la crise financière mondiale en ce qui concerne la gestion des actifs souverains, ainsi que les nouveaux problèmes qui en résultent. Enfin, des outils de simulation, des formations pratiques et des études de cas de pays sont utilisés pour illustrer des questions pratiques, notamment des présentations de spécialistes des marchés financiers.

Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants :

- liens macrofinanciers dans la gestion des actifs souverains, notamment comment la gestion des actifs et passifs souverains peut être abordée de manière à répondre

aux besoins des parties prenantes intérieures et du système financier international dans son ensemble;

- nouvelles avancées dans les méthodes d'affectation des actifs souverains et d'établissement de portefeuille, notamment les limitations et les avantages des différentes méthodes d'établissement de portefeuilles robustes;
- gestion des risques, y compris gestion des risques de liquidité, de change, de duration, de crédit et extrêmes, et gestion actifs-passifs;
- nouveaux problèmes dans la gestion des investissements souverains, notamment la répression financière et une pénurie d'actifs sûrs; expansion des circuits financiers dans les marchés des capitaux émergents; cadre pour l'externalisation et l'internalisation de la gestion des actifs;
- placement des actifs souverains à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Enfin, le cours fait appel à des outils de simulation, des travaux pratiques et des études de cas portant sur des pays afin d'illustrer les applications pratiques de l'affectation stratégique des actifs. Le cours présente également la perspective des marchés à la faveur de présentations sur l'expérience de divers pays par des praticiens des marchés financiers.

## ■ Gestion des réserves et actifs souverains : un cadre d'affectation stratégique des actifs (GRAS)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire et supérieur chargés de la gestion des réserves et des risques à la banque centrale et/ou au sein d'instances similaires ayant pour attribution de gérer les fonds souverains.

**Qualifications requises :** Praticiens chevronnés des autorités monétaires disposant des compétences nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques de gestion des réserves de change et/ou d'actifs souverains.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, porte sur les questions qui se posent aux pays pour relier leurs objectifs de politique aux contraintes macroéconomiques et institutionnelles inhérentes à la gestion des réserves de change et des actifs souverains. L'accent est mis sur la détermination du cadre d'allocation des actifs souverains stratégiques et les politiques de placement, ainsi que sur l'identification et la gestion des risques y afférents. Le cours est particulièrement axé sur les enseignements de la crise économique et financière que traverse le monde pour la gestion des actifs souverains et des réserves et la manière de formuler au mieux les objectifs de gestion dans un contexte économique évolutif, ainsi que sur la nécessaire coordination avec les politiques de stabilité financière et de gestion de la dette. Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants :

- considérations macroéconomiques et composition par monnaie;
- déterminer et comparer l'adéquation des réserves;
- considérations liées à la composition par monnaie;



- considérations liées à la gestion actifs-passifs;
- déterminer le profil du risque l'investissement;
- gestion du portefeuille à revenu fixe;
- méthodologie et instruments pour déterminer le profil du risque d'investissement stratégique;
- cadre de gestion des risques;
- contraintes institutionnelles et problèmes organisationnels;
- objectifs et contraintes institutionnels en ce qui concerne l'affectation des actifs stratégiques;
- processus de décision, transparence et responsabilisation;
- rôle et utilisation des marchés des capitaux et interventions de gestionnaires d'actifs extérieurs;
- évolution des questions liées aux réserves;

- gestion des réserves et utilisation des monnaies de pays émergents;
- cadre d'adéquation des réserves;
- flux de capitaux et impact sur les objectifs de la gestion des réserves;
- réserves et contours du système monétaire international;
- liens entre les améliorations apportées à la déclaration des statistiques et les actifs souverains;

En outre, le cours fait appel à des outils de simulation et à des études de cas concrets de pays pour illustrer l'application pratique de l'allocation stratégique des actifs. Les participants sont invités à répondre à un questionnaire portant sur les pratiques en vigueur dans les pays, dont la synthèse est présentée et débattue durant le cours.

## ■ Inclusion financière (IF)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales et des organismes publics chargés du secteur financier et de sa réglementation, la préférence étant accordée aux candidats actifs dans les domaines directement liés à l'inclusion financière.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, offre une vue d'ensemble de l'inclusion financière. Ce domaine suscite un intérêt grandissant dans le monde entier, notamment dans les pays émergents et en développement. Les gouvernants s'inquiètent de ce que les bienfaits de l'intermédiation financière et des marchés financiers ne soient pas répartis de manière suffisamment large au sein de la population et entre les secteurs d'activité économique, au risque de produire des retombées négatives, notamment sur la croissance, la répartition du revenu et les niveaux de pauvreté. Ces préoccupations peuvent aussi porter sur les conséquences négatives potentielles pour la stabilité macroéconomique, lorsque les avoirs du système financier se concentrent sur un nombre relativement faible d'individus, d'entreprises ou de secteurs. Le cours offrira un cadre de réflexion sur ce thème et fera le point sur les progrès enregistrés au plan national, en tirant par ailleurs les principaux enseignements de l'expérience acquise jusqu'à présent au plan international. Il vise à :

- familiariser les participants au concept d'inclusion financière, en le rattachant au concept mieux connu de profondeur financière;
- présenter les principaux facteurs censés accroître ou limiter l'inclusion financière;

- présenter les indicateurs utilisés pour mesurer l'inclusion, en montrant en quoi ils varient dans l'espace et dans le temps;
- explorer les avantages et les inconvénients de l'inclusion;
- ébaucher les différentes options de politique générale disponibles;
- passer en revue des études de cas d'expériences réussies ou non de promotion de l'inclusion.

Le cours s'inspirera dans une très grande mesure de deux axes de travail. Le premier est le rapport de 2014 de la Banque mondiale sur le développement financier dans le monde, consacré au thème de l'inclusion financière. Ce rapport est essentiellement un ouvrage de référence faisant le point des connaissances sur l'éva-



luation, les causes, les conséquences et les options de politique générale liées à l'inclusion financière. Le second axe est celui des travaux entrepris par le Consortium for Financial Systems and Poverty (CFSP), dirigé par Robert Townsend, du MIT, sur les interactions entre la profondeur financière, l'accès, la croissance, la stabilité et l'efficacité, aussi bien au niveau théorique qu'à la faveur d'études microéconomiques, dans des pays tels que la Thaïlande et l'Inde. Le cours comprend six conférences, deux études de cas (à déterminer) et une table ronde la matinée du dernier jour. Les conférences portent sur les thèmes suivants :

- introduction : qu'est-ce que l'inclusion financière;
- rappel sur la force de la profondeur financière (conventionnelle);
- approche de l'équilibre général à l'inclusion et à la profondeur financières;
- expérience liée aux banques d'État et aux politiques dans la mobilisation du crédit;
- promesses de la microfinance;
- finance des petites et moyennes entreprises.

## ■ Intégration économique et monétaire (IEM)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

**Description du cours :** Le principal objectif de ce cours de deux semaines, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension que les participants ont des différents aspects de l'intégration écono-

mique et monétaire. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions du monde, il porte sur :

- les conditions de l'intégration économique et monétaire;
- l'intégration commerciale, financière et monétaire;
- les coûts et avantages du processus de mise en œuvre;
- les aspects de l'intégration liés à l'économie politique.

Les ateliers visent à approfondir les connaissances de certains aspects concrets des expériences d'intégration économique et monétaire. Les participants effectuent des évaluations à partir d'études de cas basées sur des données nationales concrètes et devront présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

## ■ Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organismes de réglementation.

**Qualifications requises :** Les participants doivent avoir une bonne connaissance des sujets traités durant le cours sur l'analyse des marchés financiers (AMF).

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, étudie la nature de l'intermédiation financière, le rôle joué par les marchés financiers et les institutions financières dans la répartition des ressources, et l'importance de la mise en place de mécanismes de réglementation propres à encourager la participation de tous les intervenants au système financier. Une attention particulière est portée à l'émergence des marchés et instruments dérivés, ainsi qu'à l'analyse des fondements

conceptuels de ces nouveaux instruments (y compris les stratégies d'établissement des prix et de négociation) et à l'utilisation qu'en font les institutions financières dans le cadre de la gestion des risques. Les différents thèmes abordés sont :

- nature des marchés et instruments financiers;
- produits dérivés et établissement de leur prix (contrats à terme normalisés ou négociés de gré à gré, swaps, contrats d'option, produits dérivés de crédit);
- titrisation et financement structuré;
- gestion du risque par les banques commerciales;
- modèles des risques de marché et de crédit;
- réglementation des banques, des marchés des titres et des produits dérivés;
- origine et nature des crises financières.

## ■ Marchés hypothécaires et stabilité financière (MHSF)

**Public visé :** Fonctionnaires supérieurs des banques centrales, organismes de réglementation et ministères des finances se consacrant au développement des marchés des capitaux, à la réglementation et à la supervision financières ainsi qu'à la surveillance des marchés financiers.

**Qualifications requises :** Les participants doivent disposer d'une bonne maîtrise de l'économie financière et d'une expérience leur permettant d'aborder les questions générales et techniques liées au cours.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est axé sur le développement des marchés hypothécaires et traite notamment du rôle de la titrisation et des produits structurés. Il analyse le processus de titrisation et la création de produits structurés, les infrastructures dont doivent être dotés les marchés à cette fin, les raisons qui poussent les établissements financiers, les investisseurs institutionnels, les entreprises et les

pouvoirs publics à recourir à ces marchés et leurs modalités d'action. Le cours traite des perspectives qu'ouvrent ces marchés et des écueils à éviter, et il examine la problématique de la réglementation et de la supervision issue du développement de ces marchés, tout en évaluant les implications pour la stabilité financière. Ces questions sont illustrées à l'aide d'études de cas des marchés hypothécaires et des institutions opérant sur ces marchés.

## ■ Passifs souverains et gestion du risque : principes et pratiques (PSGR)

**Public visé :** Gestionnaires de la dette de rang intermédiaire et supérieur, fonctionnaires des banques centrales et fonctionnaires apparentés. Il s'agit notamment de ceux qui ont la charge d'élaborer les politiques et de les mettre en œuvre en matière de surveillance et de gestion des passifs souverains, de la dette ainsi que de l'évolution et du fonctionnement des marchés intérieurs des titres d'endettement.

**Qualifications requises :** Il est souhaitable que les participants aient un bagage en comptabilité et en finance et qu'ils soient familiarisés avec les analyses de viabilité de la dette, la gestion de la dette et les opérations du marché obligataire.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, se propose de mieux faire comprendre aux participants les grands enjeux politiques et opérationnels inhérents à la gestion du risque de portefeuille souverain, les techniques utilisées dans les opérations de gestion active de la dette et le développement du marché obligataire, et l'accès durable aux marchés des capitaux. L'accent est mis sur l'évaluation du risque d'un portefeuille de titres obligataires dans le cadre d'un bilan global souverain (actifs et passifs). Le cours est particulièrement centré sur les leçons à retenir de la crise économique et financière récente pour la gestion du risque

souverain, la dette publique et le lien avec les marchés de capitaux et la stabilité financière. Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants :

- les dispositifs institutionnels performants;
- la coordination avec les autres grands domaines d'action, notamment monétaire et budgétaire;
- les composantes d'un cadre de gestion des passifs souverains, y compris les objectifs, l'identification des risques et les critères de responsabilisation;
- les aspects techniques et opérationnels de la gestion du risque de portefeuille souverain;
- la détection et le suivi du risque de portefeuille souverain et les bons principes de réalisation des tests de résistance sur un portefeuille de dette souveraine;
- l'évaluation des principaux risques de portefeuille souverain, y compris de change, de taux d'intérêt et de refinancement;
- les aspects techniques et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme;
- la formulation de stratégies d'émissions obligataires tenant compte du lien entre la gestion de la dette et l'analyse de viabilité de la dette.

## ■ Politique macroprudentielle (PMP)

**Public visé :** Économistes des banques centrales et organismes publics et responsables des organes de réglementation chargés des questions macroéconomiques et de surveillance.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, débute par un exposé des arguments qui sous-tendent les politiques macroprudentielles et définit leurs objectifs et instruments. Après un bref aperçu des liens macrofinanciers d'un point de vue théo-

rique et à partir de l'expérience de quelques pays, le cours met l'accent sur les deux principaux volets des politiques macroprudentielles : la dimension temporelle (procyclicité des systèmes financiers) et la dimension transversale (risque systémique). Deux ateliers sont consacrés à des travaux pratiques sur l'évaluation du risque systémique à partir de l'approche de réseaux et la covariance. Le cours se termine par une discussion portant sur les questions liées à l'architecture des politiques macroprudentielles (rôles des banques centrales et des organes de régulation, règles par rapport aux politiques discrétionnaires, etc.).

## ■ Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur de banques centrales, ministères des finances ou organismes de réglementation qui participent à l'élaboration des politiques macroéconomique et financière.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines offert par l'Institut pour le développement des capacités, parfois en collaboration avec d'autres organisations internationales ou régionales, examine les mesures macroéconomiques et mi-

croprudentielles propres à préserver la stabilité financière. Il traite des causes macroéconomiques et des conséquences des tensions sur les marchés financiers et le système bancaire, ainsi que des ripostes macroéconomiques à ces tensions, et tire les enseignements des crises récentes. L'interaction entre les cadres macroéconomiques, financiers, réglementaires et de contrôle reçoit une attention particulière. Les systèmes d'alerte avancée, les méthodes d'évaluation de la stabilité financière (tests de résistance compris) et la gestion du risque financier sont aussi abordés. Les participants peuvent être invités à faire de brefs exposés sur des sujets intéressant leur pays.

## ■ Restructuration et résolution des banques (RRB)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur de banques centrales, de ministères des finances ou d'organismes de réglementation qui sont chargés de la supervision des banques en difficulté, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finances ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques. Les principaux thèmes abordés pendant le cours sont les suivants :

- identification et supervision des banques en difficulté : aperçu des techniques d'analyse des états financiers, y compris sources de données, principaux concepts de comptabilité et de supervision, et indicateurs financiers; examens de la qualité des actifs et tests de résistance pour évaluation prospective des institutions et des profils de risque;
- gestion des crises : mesures visant à contenir les crises (aide en liquidités au système bancaire, maintien de la confiance des marchés et mesures administratives nécessaires dans des circonstances exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités);
- éléments de régimes efficaces de résolution : caractéristiques des autorités chargées de la résolution (objectifs et mission, indépendance, protection juridique, gouvernance), coordination au sein de l'organisme, garde-fous juridiques, financement de la résolution, et planification du redressement et de la résolution, en utilisant comme référence les *Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières* du Conseil de stabilité financière;
- outils de restructuration et de résolution des banques : mesures d'intervention rapide, possibilités de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions importantes pour le système et méthodes de fermeture des (parties de) banques qui ne sont plus jugées viables;
- gestion des actifs compromis.

## ■ Stabilité financière, risque systémique et politique macroprudentielle (SFPM)

**Public visé :** Responsables des banques centrales ou des ministères des finances se consacrant à la stabilité financière et aux études, et responsables de la réglementation financière.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine et demie, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, est destiné aux fonctionnaires des banques centrales et aux régulateurs du secteur financier; il présente

des informations d'actualité sur l'identification des risques qui peuvent menacer la stabilité du système financier ainsi que des démarches pour atténuer ces risques. Le cours tire parti des leçons de la récente crise économique et des réactions qu'elle a engendrées au niveau de la politique internationale et de la réglementation.

Les thèmes couverts incluent :

- le rôle, les objectifs et les enseignements de l'élaboration d'une analyse de la stabilité financière et de la politique macroprudentielle à la lumière de la récente crise financière;

- › les techniques quantitatives pour l'identification et l'évaluation des risques macrofinanciers et systémiques : modélisation de la défaillance systémique et du risque de liquidité; analyse des créances conditionnelles (ACC) et ACC systémiques avec applications; comparaison de la modélisation des risques systémiques et manière dont ces modèles sont liés les uns aux autres; interaction du secteur financier et du risque souverain;
- › l'élaboration de rapports sur la stabilité financière et les stratégies de communication;

- › les démarches destinées à atténuer les risques systémiques, notamment les initiatives internationales de régulation des sources de risques systémiques, l'élargissement du périmètre de la régulation et la mise au point de dispositifs de gestion de crise;
- › les dispositifs institutionnels, y compris le rôle des régulateurs du risque systémique et la collaboration transfrontalière et internationale.

Outre une série de conférences, les participants au cours seront invités à exposer la manière dont leur pays a réagi aux thèmes qui précèdent.

## ■ Surveillance macrofinancière (SM)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances ou des organismes de réglementation.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme supérieur d'économie, ou justifier d'une expérience équivalente, et bien connaître les concepts fondamentaux des statistiques et des probabilités. Il est essentiel qu'ils maîtrisent l'utilisation des tableurs.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, présente un aperçu des outils analytiques utilisés pour évaluer les liens macrofinanciers et mener une surveillance macrofinancière. Les participants apprennent à mieux connaître les méthodes utilisées pour obtenir des informations sur les variables macro-

économiques à partir des prix des actifs. Les prix des actifs et les informations bilanciels servent aussi à examiner la stabilité financière des établissements à titre individuel et du système financier dans son ensemble. Parmi les domaines couverts, on citera la modélisation et l'interprétation des données de marché financier, l'extraction d'information à partir des courbes de taux, des écarts de taux, des prix des actions et des options, des indicateurs de solidité financière et des éléments de tests de résistance issus de la gestion des risques, la définition de modèles et la mesure du risque systémique. Le cours comprend aussi une série d'ateliers durant lesquels les participants mettent en pratique certaines des techniques apprises. Il leur est également demandé de faire de brefs exposés sur des sujets qui intéressent leur pays.

## ■ Tests de résistance macroéconomiques (TRM)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des départements/services chargés du contrôle bancaire ou de la stabilité financière au sein des banques centrales ou des autorités de contrôle bancaire.

**Qualifications requises :** Les participants doivent avoir une expérience des tests de résistance, des normes Bâle II et de l'analyse de stabilité financière.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, fait le point sur les tests de résistance dans le domaine bancaire et donne aux participants l'occasion d'apprendre et de mettre en application les nouveaux outils mis au point ou utilisés par le Département pour la réalisation de tests de résistance. Certains des outils font partie intégrante du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et des missions d'assistance technique déployées dans diverses régions du monde, y compris la région MOAN. Le cours donne en outre aux participants l'occasion de partager leur expérience dans ce domaine important.

Le cours donne un aperçu des objectifs des tests de résistance et des différentes techniques et méthodes actuellement employées. Il conseille en outre sur les pratiques optimales à suivre dans leur application. Une grande partie du cours est consacrée à des modules de travaux pratiques à partir d'études de cas. Les participants travaillent alors en groupe et utilisent des données bancaires réelles. Les groupes sont ainsi amenés à appréhender l'ensemble du processus des tests de résistance, et notamment :

- › la saisie des données;
- › l'estimation des modèles économétriques afin de créer des liens macrofinanciers;
- › la définition d'hypothèses;
- › la réalisation d'essais;
- › la synthèse et la présentation des résultats.

Le cours met systématiquement l'accent sur les éléments de solvabilité et de liquidité des tests de résistance. Le cours s'achève avec une table ronde durant laquelle les participants partagent l'expérience de leur pays et échangent leurs connaissances du domaine.

# PRÉVISION ET MODÉLISATION MACROÉCONOMIQUES

## ■ Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales, des ministères des finances et des organes de régulation participant aux décisions de politique budgétaire qui ont déjà participé au cours de gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) et/ou qui ont de solides bases en analyse des politiques budgétaires; fonctionnaires débutants associés à l'élaboration des documents d'analyse des questions de politique budgétaire.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser les techniques quantitatives. La connaissance des logiciels EViews et MATLAB est souhaitable, mais non indispensable. Il est recommandé d'avoir participé au cours de gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB) avant de postuler à celui-ci (MAMB).

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à renforcer les connaissances des participants sur les questions de politique

budgétaire en utilisant des outils modernes de modélisation et d'analyse macrobudgétaires. Il s'appuie sur l'expérience du FMI en matière de conseils de politique budgétaire, sur les études réalisées par les services du FMI et sur un certain nombre de travaux de recherche d'experts extérieurs. Les problématiques budgétaires suivantes seront abordées : différentes mesures de l'orientation budgétaire, incidences quantitatives des règles budgétaires, analyse de viabilité de la dette dans un contexte stochastique, problématiques du vieillissement démographique et des réformes des systèmes de soins et de retraites au moyen d'un modèle calibré à générations imbriquées (MGI), coût budgétaire des crises financières, analyse des interactions entre politiques monétaire et budgétaire et des scénarios d'ajustement budgétaire à l'aide d'un modèle dynamique d'équilibre général (DEG). Le contenu des séances de cours est mis en pratique dans le cadre de plusieurs ateliers et études de cas. Au cours des deux semaines, les participants seront amenés à travailler en petits groupes, soit autonomes, soit animés par les conseillers en formation, et seront appelés à faire des présentations en séances plénières.

## ■ Prévision macroéconomique (PM)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur qui interviennent dans la préparation des prévisions utilisées pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent aussi être familiarisés avec les logiciels économétriques tels qu'EViews.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but d'étoffer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques à l'aide de techniques économétriques modernes. Il comprend des discussions sur la théorie de base, des présentations d'analyses

empiriques sur ordinateur personnel et des travaux pratiques en laboratoire informatique. Il se concentre sur cinq aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- les propriétés des données et des modèles, dont la stationnarité, la non-stationnarité et la cointégration;
- la spécification dynamique, dont l'utilisation de modèles de correction d'erreurs;
- l'évaluation et la conception de modèles;
- les incertitudes prévisionnelles, les prévisions à des fins de politique économique et l'analyse des politiques;
- les prévisions combinées.

Les participants appliquent les techniques enseignées à un pays qui sert d'étude de cas, en construisant et en évaluant un modèle dont ils se servent pour effectuer des prévisions.

## ■ Prévision macroéconomique avancée (PM-A)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur chargés des recherches utilisées pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique macroéconomique. Il serait souhaitable que les participants soient familiarisés avec le contenu du cours de Prévision macroéconomique de l'IDC.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et être activement

impliqués dans l'utilisation de méthodes économétriques modernes pour la préparation de notes d'orientation ou de rapports d'études. Les participants doivent également avoir une bonne maîtrise du logiciel EViews et de son langage de programmation.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, a pour but de renforcer les compétences des participants dans l'application des techniques de modélisation macroéconomique. Les conférences

s'appuient sur des études de cas pour éclairer chacune des techniques économétriques examinées. Chaque conférence se centre sur une ou deux études bien connues, et passe en revue les questions économiques fondamentales qui y sont soulevées, les méthodes économétriques employées et les problèmes techniques que soulève la reproduction des conclusions, ainsi que les codes EViews appropriés. L'apprentissage pragmatique d'EViews et de sa programmation fait partie intégrante du cours.

Le cours se centre sur les méthodes économétriques suivantes :

- › modèles vectoriels autorégressifs et à correction d'erreurs (VAR et VECM);

- › modèles vectoriels autorégressifs structurels (SVAR);
- › procédures d'estimation et de prévision de la production potentielle/écart de production;
- › estimation de modèles et préparation de prévisions en utilisant le filtre de Kalman;
- › combinaison de prévisions;
- › simulations modélisées.

Les participants appliquent les techniques enseignées à un pays qui sert d'étude de cas, en construisant et en évaluant un modèle dont ils se servent pour effectuer des prévisions.

## ■ Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (MDES)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire ou supérieur intervenant dans l'analyse macroéconomique des questions de politiques monétaire et budgétaire à l'aide de modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE).

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que de solides notions du logiciel MATLAB ou d'un logiciel équivalent.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est centré sur l'utilisation et l'interprétation des modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE). Le cours insiste surtout sur la mise en œuvre des politiques budgétaires et monétaires à l'aide de modèles comportant des rigidités nominales et réelles souvent employés dans les banques centrales et les ministères des finances. Pour illustrer l'application de ces modèles et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région de l'Hémisphère occidental.

## QUESTIONS JURIDIQUES

### ■ Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)

**Public visé :** Juristes chevronnés des pays émergents chargés des aspects juridiques de l'appartenance ou de l'adhésion future de leur pays à des institutions financières internationales.

**Qualifications requises :** La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux institutions financières internationales (dont le FMI, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux), et examine les liens et relations entre ces organisations. Les institutions couvertes par le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

### ■ Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM)

**Public visé :** Hauts responsables des pays européens chargés de la législation applicable à l'insolvabilité des entreprises et des ménages et des questions connexes.

**Qualifications requises :** La participation est exclusivement sur invitation. Le Département juridique du FMI se mettra en rapport avec les autorités pour sélectionner les participants.

**Description du cours :** Ce cours de deux journées, animé par le Département juridique du FMI, entend servir de cadre à l'intention des responsables européens pour leur permettre de partager leur expérience en matière de réforme et de mise en application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages.

La crise financière mondiale a mis en évidence la nécessité de disposer de régimes efficaces et adéquats d'insolvabilité, et de nombreux pays ont engagé ou achevé des réformes des régimes d'insolvabilité des entreprises ou des ménages pour contribuer à amortir l'impact de cette crise sur l'économie.

L'atelier est destiné aux responsables de plusieurs pays européens se consacrant aux questions liées à l'insolvabilité des entreprises et des ménages, aux experts internationaux et aux représentants des Départements juridique et Europe du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et d'autres organisations internationales.

## ■ Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF)

**Public visé :** Juristes du secteur public ou juristes des pays émergents ou en transition se consacrant aux activités de la banque centrale, à la surveillance des infrastructures du marché financier, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises.

**Qualifications requises :** La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par le Département juridique du FMI, porte sur divers aspects juridiques et institutionnels de l'infrastructure nécessaire au maintien de systèmes financiers sains et efficaces, régis par les mécanismes du marché. Il analyse donc les fondements juridiques garants de l'efficacité des banques centrales, de la surveillance des infrastructures du marché financier, de la réglementation/supervision du secteur financier, des résolutions bancaires et de la gestion des crises.

## ■ Conception de la législation sur l'impôt des sociétés : aspects nationaux et transfrontières (LIS)

**Public visé :** Fonctionnaires des administrations de l'impôt et des ministères des finances ayant au moins sept années d'expérience professionnelle dans le domaine de la législation sur l'impôt des sociétés.

**Qualifications requises :** La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, porte sur des questions d'actualité relatives à la conception de la législation sur l'impôt des sociétés d'un point de vue national et transfrontières. De nombreux pays font face à des pressions accrues en matière

d'assainissement des finances publiques. Par ailleurs, les pays sont de plus en plus interconnectés, et les entreprises opèrent de plus en plus à l'échelle mondiale. C'est dans ce contexte que la conception de la législation sur l'impôt des sociétés, et en particulier les mesures visant à éviter une érosion de la base d'imposition, a attiré de nouveau l'attention au niveau mondial depuis que le G-20 a souscrit au projet de l'OCDE concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Le cours examinera des questions relatives à la conception de la législation sur l'impôt des sociétés à l'échelle nationale et internationale, notamment dans le contexte d'un traité fiscal, en vue de garantir la base de l'impôt sur les sociétés, en particulier du point de vue du pays importateur de capitaux.

## ■ Mise en application des nouvelles normes internationales de LBC/FT (LBC)

**Public visé :** Responsables de la supervision et de la réglementation du secteur financier au sein de certaines professions ou activités non financières, fonctionnaires des cellules de renseignement financier (CRF), fonctionnaires de la justice pénale ou autres fonctionnaires intervenant dans la mise en application du dispositif de LBC/FT.

**Qualifications requises :** Les fonctionnaires doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la LBC/FT. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département juridique du FMI, vise à étoffer et à renforcer les capacités des divers groupes de fonctionnaires intervenant dans la mise en application des nouvelles normes internationales applicables à la lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC) et le financement du terrorisme (FT). Ce cours vise plus particulièrement les fonctionnaires impliqués dans les divers aspects du dispositif LCB/FT de leur pays pour leur permettre de mieux maîtriser les exigences des normes internationales de LBC/FT qui ont été récemment révisées — les 40 Recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) — et de la nou-

velle Méthodologie d'évaluation de la conformité technique avec les Recommandations du GAFI et l'efficacité des systèmes de LBC/FT. L'atelier permettra d'avoir des échanges approfondis sur la mise en application des 40 Recommandations du GAFI et de procéder à des exercices pratiques destinés à mieux maîtriser l'application des exigences et des normes.



## ■ Questions actuelles liées à l'élaboration du droit budgétaire et fiscal (DBF)

**Public visé :** Juristes des ministères des finances des pays membres intervenant dans les aspects juridiques de la politique budgétaire.

**Qualifications requises :** La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

**Description du cours :** Ce nouveau cours d'une semaine, organisé par le Département juridique du FMI, se centre sur les considérations juridiques d'actualité qui entrent dans l'élaboration des textes de loi budgétaires et fiscaux. Il couvre un large éventail de questions d'actualité qui intéressent les gouvernants de par le monde, notamment à l'heure du durcissement de la politique budgétaire. Le cours abordera :

- les questions de droit budgétaire telles que celles liées aux principes fondamentaux de droit régissant les lois organiques, l'élaboration de règles budgétaires, la coordination budgétaire dans un contexte fédéral et le rôle des conseils budgétaires;
- les aspects liés à la gestion de la dette publique (GDP) et aux valeurs mobilières, y compris les dimensions juridiques et institutionnelles de la GDP et de l'émission d'obligations d'État;
- l'élaboration de dispositifs juridiques applicables aux fonds souverains et aux entreprises publiques;
- les questions de fiscalité, telles que la conception juridique de l'impôt sur les sociétés et des taxes générales à la consommation (par exemple TVA).

## POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

### ■ Analyse de la politique monétaire (APM)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur prenant des décisions de politique monétaire qui reposent en partie/principalement sur une structure modélisée, et agents chargés de la gestion des modèles macroéconomiques.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent également avoir une bonne connaissance des logiciels MATLAB ou EViews. Il est recommandé d'avoir participé au cours de politique monétaire et de change (PMC) avant de postuler à celui-ci.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, répond aux demandes de formation dans l'analyse de la politique monétaire prospective et modélisée. Il est axé sur un modèle néo-key-

nésien réduit. Les participants étudieront les concepts fondamentaux de la macroéconomie néo-keynésienne et son reflet dans un modèle comparable à celui utilisé dans les banques centrales aussi bien de pays avancés qu'émergents. Ce modèle est recalibré et appliqué aux données du pays retenu à des fins d'analyse et de prévision. L'accent est mis sur le filtrage des données dans un cadre à plusieurs variables (filtre de Kalman) et les prévisions à court terme. Chaque jour, les participants sont divisés en petits groupes, sous la direction des conseillers, pour faire des exercices pratiques visant à appliquer les techniques exposées dans le cours. Le cours ne privilégie aucun régime monétaire particulier. Mais il présente au contraire différents modèles à utiliser dans le cadre d'un taux de change flottant ou fixe, ainsi que dans le contexte d'une maîtrise incomplète du marché monétaire.

### ■ Analyse et prévision budgétaires (APB)

**Public visé :** Fonctionnaires débutants des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions budgétaires.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Excel.

**Description du cours :** L'objectif de ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut régional de Singapour, est de permettre aux participants d'étudier les questions budgétaires et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire d'une manière

plus approfondie que dans un cours normal de deux semaines sur la programmation et les politiques financières. Plusieurs conférences sont consacrées aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, et à la dimension budgétaire de la programmation financière. Des exposés sont également prévus sur des questions budgétaires d'actualité.

Près de la moitié du cours est consacrée à des ateliers. Ceux-ci comprennent des séances sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la prévision budgétaire, la viabilité des finances publiques et l'élaboration de repères en matière de finances publiques pour une étude de cas portant sur un pays.

## ■ Croissance inclusive (CI)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie ou du plan ou des banques centrales qui assurent des fonctions de conseil en politique macroéconomique ou financière, ou interviennent dans leur mise en œuvre.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, vise à étoffer les connaissances des participants dans la relation entre les politiques macroéconomiques et les réformes, la compétitivité et la croissance. L'évolution de la situation mondiale a mis en évidence les préoccupations à l'égard des perspectives de croissance, du niveau élevé du chômage et des inégalités en matière de revenu et de débouchés. Au vu de cela, le cours se centre sur les politiques micro- et macroéconomiques destinées à promouvoir la croissance économique, l'emploi et la répartition équitable du revenu. Le cours examine les divers mécanismes par lesquels les réformes de politique économique peuvent promouvoir une croissance inclusive et génératrice d'emploi. Le cours traite ainsi des démarches classiques qui misent sur l'accumulation de capital et la croissance de la productivité par le biais de l'acquisition de connaissances, ainsi que des approches récentes, dites non agrégatives, qui s'intéressent à la mauvaise affectation des ressources et aux

imperfections dans les établissements de crédit et les institutions publiques. Les liens empiriques entre la croissance, l'emploi et la répartition du revenu sont interprétés à la lumière de ces différents modèles. Le cours met en relief le rôle des politiques cruciales qui traduisent la croissance économique en réduction de la pauvreté et en amélioration généralisée des niveaux de vie.

Le cours s'appuie sur la théorie, les études empiriques transnationales et les études de cas portant sur les expériences observées dans plusieurs régions du monde. Parmi les principaux thèmes couverts, il convient de citer :

- les liens entre l'emploi et la croissance;
- l'impact des politiques, institutions et réglementations relatives à l'emploi et à la croissance;
- les stratégies de promotion d'une croissance inclusive.

Les ateliers donneront l'occasion aux participants d'appliquer des outils empiriques et informatiques (tableurs) à l'analyse des mesures de pauvreté et d'inégalité et des tendances du chômage, et de l'impact des politiques de marché de l'emploi sur l'emploi. En outre, ils permettront aux participants d'examiner et d'analyser les répercussions des politiques macroéconomiques sur l'égalité, l'emploi et la croissance dans leur propre pays. Les études de cas nationales utilisées dans les ateliers et les conférences sont adaptées aux régions où a lieu le cours, de manière à accroître la pertinence pour les participants.

## ■ Diagnostics macroéconomiques (DM)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances ou de l'économie intervenant directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques pour l'analyse des données.

**Description du cours :** Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est offert au siège du FMI et dans les centres régionaux de formation de l'Institut. Il vise à étoffer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays, en mettant l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse courante de la situation des économies complexes. Le cours s'inspire dans une large mesure de l'expérience pratique des pays dans ce domaine et se concentre sur les instruments de diagnostic et d'analyse généralement négligés par les manuels de macroéconomie ou les cours universitaires. Les exposés didactiques et les ateliers correspondants couvrent trois grands types d'évaluation :



- Situation de la macroéconomie, y compris évolution de la productivité et de la demande globales, de l'inflation, des marchés du travail, des marchés des actifs et du secteur extérieur.
- Politiques budgétaire et monétaire sous un angle positif (plutôt que normatif). Les politiques engagées sont-elles des politiques d'expansion ou de contraction? Quel est l'impact de ces politiques, et pourquoi?
- Perspectives nationales à moyen terme, y compris viabilité des trajectoires de la dette publique et de la

dette extérieure, risque d'évaluation erronée du taux de change réel et vulnérabilités bilancielle dans le secteur financier, les sociétés non financières et le secteur public d'un pays.

Il est attendu des participants qu'ils prennent une part active aux discussions tout au long du cours. Durant les ateliers destinés à mettre en pratique les outils de diagnostic et d'analyse présentés durant les exposés didactiques, les participants sont répartis en petits groupes sous la direction d'un conseiller.

## ■ Exercice d'alerte avancée (EAA)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou d'organismes publics chargés de l'évaluation des risques et vulnérabilités macroéconomiques et financiers et des politiques visant à les corriger.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine est proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités en coopération avec le Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation de l'institution. Il permet aux participants de bien appréhender les facteurs de vulnérabilité macroéconomique et financière en les familiarisant avec les cadres d'analyse utilisés au FMI pour évaluer ces facteurs et les politiques mises en œuvre pour y faire face. Le cours donne un aperçu du rôle du FMI dans l'exercice d'alerte avancée du FMI et du Conseil de stabilité financière. S'inspirant des travaux récents du FMI, le cours présente les outils utilisés dans l'exercice d'évaluation de la vulnérabilité des pays avancés et émergents et pour recenser les risques et les vulnérabilités des différents pays et les risques de perturbation à l'échelle systémique, notamment les phénomènes de contagion entre pays avancés et pays émergents. Le cours traite de l'élaboration de politiques pour corriger les facteurs de vulnérabilité macroéconomique et

financière relevés dans les exercices d'alerte avancée et d'évaluation des vulnérabilités.

Le cours s'articule comme suit :

- Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI — I : Analyse de base. Ce segment présente les éléments de base de l'analyse et des processus de l'EAA en termes d'objectifs, de couverture, d'intrants et de principaux résultats. Les données, méthodologies et modèles économétriques servant à mesurer le degré de vulnérabilité d'un pays sont examinés.
- Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI — II : Analyse des effets de débordement. Ce segment présente la modélisation des effets de propagation et l'analyse des risques systémiques et des scénarios de propagation entre pays avancés et émergents, y compris entre systèmes bancaires. La section termine par la présentation des estimations d'avant-crise pour les pays émergents.
- Enseignements pratiques : Le cours s'achève par une présentation des enseignements tirés de l'application des exercices d'alerte avancée et d'évaluation des vulnérabilités à la crise financière mondiale, y compris pour l'élaboration de politiques macroéconomiques et financières pour corriger les risques et les facteurs de vulnérabilité relevés par ces exercices.

## ■ Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances et d'autres organismes publics pertinents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

**Qualifications requises :** Les participants doivent intervenir dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques des pays riches en ressources naturelles et avoir une bonne connaissance des questions macroéconomiques, budgétaires et financières.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines (version mise à jour du cours Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles), animé par l'Institut pour le développement des capacités, se propose d'aider les participants à mieux comprendre les défis des pays riches en ressources naturelles. En s'appuyant sur l'expérience du FMI et sur les contributions des chercheurs à ces questions, le cours offre aux participants les compétences analytiques nécessaires pour étudier les problèmes rencontrés par les pays riches en

ressources naturelles et définir des ripostes. Les compétences développées pendant le cours permettront aux participants de comprendre et de formuler un large éventail de politiques macroéconomiques, y compris les implications de différents régimes fiscaux et règles budgétaires, et de différents cadres de politique monétaire et de change, face à la volatilité des cours des produits de base et à l'épuisabilité des ressources

naturelles. Le cours examinera les facteurs qui influent sur la croissance économique et les inégalités dans les pays riches en ressources, y compris les réformes structurelles. Le cours donne également l'occasion de débattre en profondeur de plusieurs études de cas de pays riches en ressources naturelles qui sont adaptées aux variations régionales du cours.

## Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, de l'économie et du plan ou des banques centrales qui offrent des conseils en matière de politiques macroéconomiques et interviennent dans leur mise en œuvre.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente en matière de politique macroéconomique.

**Description du cours :** Ce cours de deux et trois semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre la problématique de la politique budgétaire et ses conséquences sur la gestion macroéconomique. Il traite des rapports entre les variables budgétaires et les agrégats macroéconomiques, ainsi que des principaux aspects de l'élaboration et de la mise

en œuvre de la politique budgétaire comme instrument utilisé pour assurer la stabilité macroéconomique et la croissance. Le cours s'appuie sur l'expérience du FMI en matière de conseils budgétaires, ainsi que sur les études réalisées par ses services et des experts indépendants. Les différents thèmes abordés sont : les aspects macroéconomiques de la politique budgétaire tels que l'estimation des soldes budgétaires corrigés des variations cycliques et le rôle des stabilisateurs automatiques et des mesures discrétionnaires en matière de politique budgétaire; la viabilité des finances publiques; et divers aspects structurels et institutionnels de la politique budgétaire tels que la réforme fiscale et l'administration des impôts, la politique et la gestion des dépenses, et la réglementation fiscale. Les participants sont invités à présenter un exposé traitant des principales questions de politique générale de leur pays.

## Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur, de préférence des ministères des finances, des organismes chargés de la dette ou de la banque centrale, qui agissent en tant que conseillers pour la politique macroéconomique et la politique de la dette, ou qui sont chargés de leur mise en œuvre.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, traite des aspects conceptuels aussi bien que des applications pratiques :

- › des séances sur les questions de politique générale : la gestion de la dette du point de vue macroéconomique

et microéconomique, la restructuration de la dette, la coordination de la gestion de la dette avec d'autres politiques, les crises financières et les crises de la dette, ainsi que le développement du marché financier;

- › des séances sur les concepts et les techniques : ce volet couvre les différents concepts de dette, un cadre d'analyse de viabilité de la dette, les mécanismes de restructuration de la dette, ainsi que l'initiative PPTE et l'IADM;
- › des études de cas et des travaux pratiques qui illustrent l'utilisation des concepts de la dette, les mécanismes de restructuration de la dette et l'analyse de la viabilité de la dette.

Les participants sont répartis en petits groupes sous la direction des conseillers et procèdent à des exercices pratiques qui font appel aux outils analytiques présentés dans les cours.

## Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur financier ou dans l'interaction de ces politiques avec la gestion macroéconomique.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, examine

les choix de politique économique auxquels sont confrontées les autorités des pays en développement ou émergents, ainsi que les options qui s'offrent à elles. Il accorde une attention particulière à l'interaction du secteur financier avec la gestion macroéconomique. Il aborde plusieurs grandes questions macroéconomiques : stabilisation et croissance, viabilité des finances publiques et de la dette extérieure, cadres de politique monétaire, choix d'un régime de change et flux de capitaux internationaux. Il traite aussi de questions relatives au secteur financier : le rôle du secteur financier dans l'économie, les liens

entre fragilité financière et stabilité macroéconomique, les politiques relatives au secteur financier et les politiques de riposte aux crises financières. Le contenu du cours sera différencié afin de mieux traiter les questions propres à chaque région. Il est attendu des participants qu'ils prennent une part active aux discussions durant le cours; ils sont répartis en petits groupes sous la direction des conseillers pour procéder à des exercices pratiques qui permettront de consolider les acquis théoriques.

Les participants devront éventuellement faire des exposés sur des questions importantes concernant leur propre pays.

## ■ Gestion macroéconomique pour fonctionnaires dirigeants (GMFD)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang supérieur, responsables de départements et superviseurs des services économiques des banques centrales et des ministères des finances et de l'économie et organismes pertinents de planification, ayant une expérience de la politique économique et qui encadrent des économistes. Le cours s'adresse tout particulièrement aux fonctionnaires dont les subalternes ont suivi les cours de programmation financière ou de gestion macroéconomique.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou dans une discipline connexe; ils doivent justifier d'une expérience dans l'élaboration de la politique économique et superviser le travail d'économistes.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par l'Institut régional FMI–Singapour, examine les grandes questions macroéconomiques qui se posent aux responsables de la politique économique, notamment dans les pays d'Asie et du Pacifique. Il comprend une série d'exposés visant à encourager le débat sur les sujets tels que les stratégies destinées à doper la croissance économique, le ciblage de l'inflation et d'autres manières d'aborder la politique monétaire et de change, la viabilité budgétaire et extérieure et la surveillance macroéconomique et financière. Le cours aborde aussi les rapports entre les divers secteurs macroéconomiques et décrit le cadre de programmation financière d'un pays de la région à titre d'exemple. Les participants se penchent aussi sur des études de cas illustrant les grands thèmes abordés durant les exposés didactiques.

## ■ Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)

**Public visé :** Fonctionnaires débutants des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions budgétaires.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Excel.



**Description du cours :** L'objectif de ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut pour le développement des capacités, est de permettre aux participants d'étudier les questions budgétaires et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire d'une manière plus approfondie que dans un cours normal de deux semaines sur la programmation et les politiques financières. Plusieurs conférences sont consacrées aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la politique et à l'administration fiscales, aux dépenses, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux

liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, et à la dimension budgétaire de la programmation financière. Des exposés sont également prévus sur des questions budgétaires d'actualité. Près de la moitié du cours est consacrée à des ateliers, notamment sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la politique fiscale et la politique des dépenses, la viabilité des finances publiques et la prévision budgétaire. Il convient enfin de mentionner la réalisation d'un « mini-exercice » de programmation financière axé sur les questions budgétaires.

## ■ Politique monétaire et politique de change (PMPC)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur chargés de la politique monétaire et de la politique de change de leur pays.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, passe en revue les diverses stratégies qui s'offrent aux autorités nationales en matière de politique monétaire et de régime de change, et insiste sur le fait que les choix opérés dans ces deux domaines doivent être compatibles. Il examine les facteurs qui influent sur ces choix et leurs conséquences. Le cours traite aussi des sujets suivants : les facteurs déterminants et le diagnostic de l'inflation, le marché des changes, la mondialisation

financière et les flux de capitaux, l'évaluation des taux de change réels d'équilibre ainsi que le pour et le contre du contrôle des mouvements des capitaux. Enfin, le cours aborde le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les stratégies prospectives pour fixer le taux d'intérêt directeur, notamment les stratégies de ciblage de l'inflation. Une attention particulière est portée sur la mise en œuvre de la politique monétaire, notamment l'utilisation de modèles de prévision et l'élaboration d'un système structuré d'analyse de la politique monétaire.

Il est attendu des participants qu'ils prennent une part active aux discussions durant le cours. Répartis en petits groupes sous la direction de conseillers, ils réalisent des exercices pratiques visant à approfondir leur compréhension des sujets du cours. Le cours varie selon la région. Veuillez consulter la brochure en ligne pour les descriptions des séances.

## ■ Stratégies performantes de gestion de la dette publique dans un monde d'actifs souverains (GPAS)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur, responsables des autorités monétaires et autres fonctionnaires intervenant dans les politiques et décisions relatives à la gestion de la dette ou dans la supervision et la gestion des grands portefeuilles d'actifs souverains.

**Qualifications requises :** Les participants doivent avoir un bagage en marchés financiers et en macroéconomie; il est souhaitable qu'ils soient familiarisés avec les analyses de viabilité de la dette.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, vise à élargir les connaissances des participants sur les questions générales et opérationnelles intervenant dans l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette publique, à partir d'une démarche globale de l'analyse des bilans souverains. Le cours aborde aussi la gestion des actifs souverains, y compris les réserves internationales, mais aussi la richesse souveraine

ou d'autres fonds d'actifs du secteur public (tels que les actifs de retraite) dans une approche globale de gestion actifs-passifs. Il examine la question des engagements conditionnels et les ajustements à apporter aux stratégies pour tenir compte des risques qui pourraient se matérialiser. L'atelier aborde toute une série de questions techniques, dont l'emploi de méthodes quantitatives pour éclairer la prise de décision. Il traite en outre des grandes questions institutionnelles, dont celles qui ont trait à la coordination ou à la transparence.

Le cours aborde, entre autres, les thèmes suivants :

- les différentes méthodes permettant d'établir une stratégie de gestion de la dette dans un cadre de gestion des actifs et des passifs : identification des objectifs de la stratégie; identification des principaux paramètres de risque et mesure des risques de portefeuille, y compris risques liés à la monnaie, risques de duration et de refinancement;

- › coordination avec les autres grands domaines d'action, y compris politiques budgétaire et monétaire : définir les principales informations sur les portefeuilles d'actifs pertinents (y compris caractéristiques et impact projeté sur le bilan global) et une méthode systématique qui permet d'établir une stratégie de gestion des actifs stratégiques dans un cadre de gestion des actifs et des

passifs, et déterminer les principaux scénarios de risque (y compris sur les engagements conditionnels);

- › mise en œuvre et questions opérationnelles : structures institutionnelles performantes; accès performant aux marchés de capitaux et de dette (nationaux et internationaux); rôle des stratégies de communication, et dispositifs efficaces de suivi (y compris calcul continu des risques).

## ■ Vulnérabilité extérieure : exercice d'alerte avancée (VE-EAA)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou d'organismes publics chargés de l'évaluation de la vulnérabilité extérieure et d'autres risques macroéconomiques.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines est animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, le Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation et par l'Institut multilatéral de Vienne. Il vise à permettre aux participants de bien appréhender les facteurs de vulnérabilité extérieure en les familiarisant avec les cadres d'analyse utilisés au FMI pour évaluer ces facteurs et les politiques mises en œuvre pour y faire face. En prenant appui sur les plus récents travaux du FMI, ce cours présente les outils utilisés pour mesurer les facteurs de vulnérabilité des pays avancés et émergents, et identifier les risques et les vulnérabilités inhérents à chaque pays, ainsi que les éventuels risques de propagation systémique, y compris entre les pays avancés et émergents. Le cours passe en revue les politiques mises en œuvre pour traiter ces vulnérabilités, notamment en matière de gestion de la dette extérieure et des réserves de change, ainsi que de libéralisation des mouvements de capitaux.

Le cours s'articule comme suit :

- › Viabilité du compte courant : Le cours commence par l'examen de l'approche classique de la viabilité du compte courant par les flux, centrée sur les liens entre le solde des transactions courantes et la dynamique de la dette extérieure et les vulnérabilités découlant des chocs du compte courant. Il présente le cadre d'analyse

de viabilité de la dette extérieure du FMI, les indicateurs opérationnels utilisés pour évaluer les facteurs de vulnérabilité extérieure et les mécanismes de déclenchement des crises extérieures à partir de positions non viables de compte courant.

- › Crises du compte de capital : L'étape suivante est celle de l'analyse des vulnérabilités extérieures liées aux déséquilibres des stocks et aux facteurs du marché des capitaux. Elle présente l'approche bilancielle qui met l'accent sur le rôle des chocs afférents aux stocks d'actifs et de passifs dans le déclenchement d'ajustements massifs des flux de capitaux.
- › Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI — I : Analyse de base. Ce segment présente les éléments de base de l'analyse et des processus de l'EAA en termes d'objectifs, de couverture, d'intrants et de principaux résultats. Les données, méthodologies et modèles économétriques servant à mesurer le degré de vulnérabilité d'un pays sont examinés.
- › Exercice d'alerte avancée (EAA) du FMI — II : Analyse des effets de débordement. Ce volet présente la modélisation des effets de propagation et l'analyse des risques systémiques et des scénarios de propagation entre pays avancés et émergents, y compris entre systèmes bancaires. Il s'achève par la présentation des estimations d'avant-crise pour les pays émergents d'Europe et d'autres pays européens vulnérables.
- › Enseignements de politique générale : Le cours prend fin par une présentation des enseignements des récentes crises de compte de capital, notamment au regard des politiques et institutions macroéconomiques et de la libéralisation du compte de capital.

## ■ Vulnérabilités et politiques extérieures (VPE)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou d'organismes publics participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques influant sur la solidité de la position extérieure de leur pays.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.



**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par l'Institut pour le développement des capacités, s'inspire des derniers travaux du FMI, et vise à fournir aux participants un ensemble complet d'outils d'analyse permettant d'évaluer les facteurs de vulnérabilité et d'élaborer des mesures appropriées. Grâce à ces outils, les participants peuvent évaluer un vaste éventail de politiques : dette extérieure, gestion des réserves de change, libéralisation des mouvements de capitaux et politiques de gestion de l'aide extérieure. Les participants perfectionneront leurs compétences grâce à des exercices pratiques et des exposés sur des facteurs spécifiques de la vulnérabilité extérieure de leur pays.

Le cours est divisé en trois modules :

- l'analyse de la viabilité du compte courant ainsi que les liens entre le compte courant et la dynamique de la dette extérieure;
- le rôle des chocs sur les actifs financiers dans le déclenchement d'ajustements de grande ampleur dans les flux de capitaux;
- la libéralisation des mouvements des capitaux et l'aide internationale comme sources éventuelles de volatilité dans la balance des paiements.

## STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

### ■ Aspects pratiques de l'établissement des statistiques de la balance des paiements (SBP)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale. Les participants doivent être au fait du *MBP6*.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, offre des conseils pratiques sur l'établissement et la diffusion des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale sur la base du Guide du FMI pour l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure globale, 2014. Ce guide est un document d'accompagnement de la

sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*. L'objectif du cours est de montrer comment le cadre conceptuel qui est décrit dans le *MBP6* peut être appliqué dans la pratique. Le cours comprend une série de débats sur les diverses méthodes d'établissement des données en vue de la préparation des comptes internationaux. Les exposés et les débats portent sur les méthodes d'établissement des données, y compris les sources de données qui peuvent être utilisées pour établir les comptes internationaux, ainsi que des questions complexes de méthodologie et d'établissement qui sont liées à des composantes particulières et d'autres questions qui concernent plusieurs comptes. Les participants auront l'occasion d'examiner les problèmes qu'ils rencontrent pour établir les statistiques des comptes internationaux dans leur pays.

### ■ Bilans et comptes d'accumulation (BCA)

**Public visé :** Personnes chargées d'établir les statistiques des comptes nationaux et des comptes financiers.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes d'accumulation sectoriels et des bilans selon le cadre intégré du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*, à paraître en français. Il consiste en exposés couvrant les questions de méthode et d'établissement des données, et en

ateliers portant sur des exercices pratiques. L'objectif premier du cours est de doter les participants des outils nécessaires pour établir une séquence complète de comptes d'accumulation sectoriels (capital, financier, autres variations en volume et réévaluation) ainsi que les bilans couvrant autant les actifs non financiers que financiers. Les exposés offriront un examen complet des principaux concepts et des classifications appliqués aux comptes d'accumulation et au bilan dans le *SCN 2008*, examineront les données sources potentielles pour leur établissement, et expliqueront et illustreront les techniques et procédures d'établissement des données. Le cours offre aussi aux participants un forum d'échange sur leur propre expérience.

## ■ Cours avancé de statistiques monétaires et financières (SMF-A)

**Public visé :** Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. La participation à un cours SMF antérieur est considérée comme un avantage.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, a pour objet d'aider les fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières à s'acquitter de leur tâche en appliquant les meilleures pratiques internationales, en insistant particulièrement sur les autres sociétés financières. Le cours s'appuie sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (à paraître en français), et offre une synthèse des principes de sectorisation économique,

des caractéristiques et classifications des instruments financiers, de la valorisation et des autres questions comptables se rapportant à l'établissement de comptes analytiques pour l'ensemble du secteur financier. Le cours couvre également certains aspects des statistiques financières, dont les stocks et flux financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, l'approche bilancielle de l'analyse des facteurs de vulnérabilité, et les liens entre les statistiques monétaires, de balance des paiements, de finances publiques et de comptabilité nationale. Le cours comprend des présentations didactiques ainsi que des études de cas qui donnent l'occasion aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires pour les autres sociétés financières. Les participants sont tenus de présenter de brefs exposés sur les questions liées à l'établissement des statistiques monétaires et financières et l'utilisation des données monétaires dans leur pays.

## ■ Cours d'introduction aux statistiques monétaires et financières (SMF-I)

**Public visé :** Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, a pour objet d'aider les fonctionnaires chargés de l'établissement des sta-

tistiques monétaires à s'acquitter de leur tâche en appliquant les meilleures pratiques internationales. Les supports du cours s'appuient sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (à paraître en français). Le cours examine les principes de sectorisation économique, les caractéristiques et la classification des instruments financiers, ainsi que les questions de valorisation et autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques de



la banque centrale, des autres sociétés de dépôts et de l'ensemble du secteur des sociétés de dépôts. Le cours comprend des exposés didactiques, des ateliers et des études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires,

notamment les formulaires standard de déclaration pour les sociétés de dépôts. Les participants sont invités à présenter de brefs exposés sur l'établissement des statistiques monétaires pour les sociétés de dépôts dans leur pays.

## ■ Indicateurs d'activité économique à haute fréquence (IAE)

**Public visé :** Personnes qui établissent les indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les banques centrales et les offices statistiques.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, examine l'identification et l'évaluation des indicateurs et des techniques qui permettent de combiner les indicateurs en un seul indice global de l'activité économique de manière à suivre les tendances économiques. Des estimations ou indices provisoires de l'activité économique rassemblent une série d'indicateurs économiques pour donner en temps voulu une mesure globale de la tendance

économique. Ces mesures donnent des renseignements utiles aux dirigeants, au-delà des estimations annuelles et trimestrielles du PIB (qui sont plus complètes, mais ne sont généralement disponibles qu'avec un retard considérable) et des indicateurs mensuels et trimestriels partiels (qui sont à jour, mais ne reflètent qu'une partie de l'économie).

Ce cours est destiné aux personnes qui établissent ou pourraient établir des indicateurs à court terme dans les banques centrales et les offices statistiques, ainsi qu'aux personnes chargées de la collecte de données pour les indicateurs mensuels. Il est attendu des participants qu'ils préparent une liste des indicateurs mensuels et trimestriels qui sont disponibles dans leur pays, et qu'ils assemblent des données. Ces indicateurs seront utilisés dans la partie atelier du cours pour établir des estimations expérimentales.

## ■ Indicateurs de solidité financière (ISF)

**Public visé :** Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de supervision du secteur financier, qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des statistiques du FMI, aborde les concepts, définitions, sources des données et techniques qui régissent l'établissement des indicateurs de solidité financière (ISF) servant à l'analyse macroprudentielle. Il couvre les principes mé-

thodologiques de la construction des ISF (champ d'application, agrégation, consolidation, valorisation) exposés dans le **Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière** et ses amendements de 2007.

Le cours présente le formulaire ISF à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI. Il traite également de l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Ces sujets sont abordés à l'occasion d'exposés et d'ateliers (exercices pratiques d'établissement des ISF).

## ■ Indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur chargés d'un IPIR, ou prévoyant d'en établir un.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des statistiques du FMI, offre un aperçu des sources de données et des méthodes qui permettent d'établir des indices de prix de l'immobilier résidentiel et décrit des questions stratégiques concernant leur établissement dans un

contexte national. L'accent est mis sur l'importance de l'évaluation d'autres sources de données pour l'établissement de ces indices, pour ce qui est de la couverture potentielle, du délai de production, de la méthodologie qualité-dosage, de l'adéquation de la mesure des prix et de la pondération. Les arbitrages à effectuer lors de la sélection d'une source de données sont examinés, de même que les stratégies qui permettraient de développer des sources de données à plus long terme. La composante méthodologique du cours met l'accent sur le problème qualité-dosage; le dosage de biens faisant l'objet de transactions au cours de chaque période varie, ce qui influe sur les mesures

de la variation des prix moyens. Les régressions hédoniques et les ventes répétées sont les principales méthodes utilisées pour faire face à ce problème. Cependant, le cours indique comment les sources de données et les questions méthodologiques sont

liées entre elles. Le cours suit les principes d'Eurostat 2013, de l'OIT, du FMI, de l'OCDE, de la Communauté économique des Nations Unies pour l'Europe et du Manuel de la Banque mondiale sur les IPIR.

## ■ Initiatives du FMI en ce qui concerne les statistiques de la position extérieure (SPE)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale, ainsi que des données CPIS ou CDIS.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, offre une formation sur la méthodologie d'établissement et de diffusion des statistiques de la position extérieure, y compris la position extérieure globale (par exemple les données pour mémoire et supplémentaires); la position de la dette extérieure (y compris composition par monnaie, échéance résiduelle et calendrier du service de la dette); l'enquête coordonnée sur

les investissements de portefeuille (CPIS), y compris données sectorielles, et l'enquête coordonnée sur l'investissement direct (CDIS). Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Les participants auront l'occasion d'examiner les problèmes qu'ils rencontrent pour établir les statistiques de la position extérieure dans leur pays. Le cours reposera sur la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*, les *Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*, le Guide CPIS et le Guide CDIS. Le cours s'inspirera des initiatives du G-20 sur les déficits de données, s'il y a lieu.

## ■ Manuel de comptes nationaux trimestriels (MCNT)

**Public visé :** Responsables de l'établissement des comptes nationaux trimestriels.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des statistiques du FMI, présente le nouveau Manuel de comptes nationaux trimestriels du FMI (disponible en anglais uniquement). Le cours vise à recevoir l'avis des responsables de l'établissement des comptes nationaux trimestriels sur le contenu du nouveau manuel.

## ■ Normes internationales de données dans les plateformes OpenData nationales (NID)

**Public visé :** Correspondants chargés de la communication de données nationales et fonctionnaires dont la principale responsabilité est la diffusion des statistiques nationales.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en informatique, en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé conjointement par la Banque africaine de développement (BAfD) et le Département des statistiques du FMI, présente aux participants la plateforme «OpenData (ODP) for Africa» qui a été établie et fournie par la BAfD. Il aide les participants à comprendre la gestion et la diffusion des données à l'aide de

l'ODP, en établissant des ensembles de données et en créant du contenu riche, tel que graphiques, tableaux de bord et autres éléments visuels. Les participants apprendront comment utiliser l'ODP pour diffuser les données officielles selon leur propre politique de diffusion. Les instructeurs offriront des recommandations en ce qui concerne l'identification des ensembles de données qui doivent rester «privés» et ceux à diffuser dans le public. Le cours donne aussi l'occasion d'utiliser l'ODP de façon pratique pour communiquer des données au FMI et faciliter le partage de données avec les autres organismes du pays. Le cours s'articule autour d'une série d'études de cas interactives.

## ■ Statistiques de comptabilité nationale (SCN)

**Public visé :** Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des données des comptes nationaux.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours, présenté par le Département des statistiques du FMI, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)*. Le cours inclut des séances sur les questions de méthodologie et d'établissement du *SCN 2008* et des ateliers qui prévoient des travaux pratiques d'établissement des comptes. Le principal objectif de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut annuel à la fois aux prix courants et en termes de volumes, en suivant l'approche de la production et des dépenses. Le cours débute par un aperçu du système de comptabilité nationale et présente la séquence des comptes pour les transactions et autres flux ainsi que pour les bilans dans le

cadre du *SCN 2008*. Il aborde les principaux concepts concernant les transactions, les autres flux économiques, les stocks, les unités institutionnelles, les classifications et les principaux agrégats macroéconomiques mesurés par le système. Les principaux cours et ateliers couvrent :

- des séances sur le compte de production (à savoir la manière dont on définit et mesure la production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée); les questions de valorisation et le traitement de certains secteurs;
- les données sources et les questions d'établissement du PIB à partir des approches de la production et des dépenses;
- les déflateurs et le calcul des mesures du volume du PIB;
- les questions spécifiques relatives aux transactions de biens et de services, y compris le cadre de l'offre et de l'utilisation, à l'ajustement de la valorisation des inventaires, à la consommation du capital fixe, à l'économie non observée et informelle.

Le cours insiste également sur le partage d'expériences nationales entre les participants.

## ■ Statistiques de finances publiques (SFP)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de finances publiques.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours, présenté par le Département des statistiques du FMI, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que défini dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (mise à jour du *Manuel 2001*), ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la nouvelle méthodologie harmonisée avec le système de la comptabilité nationale. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application du cadre de SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la déclaration des données au FMI. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.



## ■ Statistiques de finances publiques pour les décideurs (SFP)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement plutôt que l'analyse des statistiques de finances publiques.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des statistiques du FMI, est centré sur différents aspects de la préparation et de la diffusion des statistiques de finances publiques (SFP). Il est destiné à aider les fonctionnaires supérieurs de la fonction publique centrale ou décentralisée, des services de comptabilité publique, des bureaux de la statistique et des banques centrales à mieux appréhender comment les sources existantes de données budgétaires

peuvent être exploitées efficacement. Il donne des orientations sur l'amélioration de ces données sources afin de les utiliser au mieux pour l'analyse budgétaire. Le cours porte également sur les données de la dette et des bilans. Il examine les liens qui existent entre les SFP et les procédures budgétaires, le plan comptable, les états financiers et diverses autres séries de données telles que les statistiques monétaires et financières, les comptes nationaux et les statistiques de la balance des paiements. Les questions relatives à la communication des données au FMI seront aussi abordées. Les participants étudieront les axes de collaboration entre les compilateurs des données nationales, et les intervenants présenteront les bonnes pratiques en matière de diffusion des SFP, y compris la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du FMI.

## ■ Statistiques de la balance des paiements (SBP)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, propose une formation sur le recueil et l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale selon une méthodologie fondée sur la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions, de travaux pratiques et d'études de cas. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Pendant les études de cas et les discussions en plénière, les participants ont l'occasion de discuter des difficultés qu'ils ont effectivement rencontrées en établissant les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale de leur pays.

Le cours aborde :

- le cadre conceptuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, y compris le système de comptabilité en partie double et les notions de territoire économique, de résidence et de centre d'intérêt économique, ainsi que les principes d'évaluation et de date d'enregistrement, l'unité de compte et la conversion;
- le classement et la couverture des composantes types de la balance des paiements et de la position extérieure

globale, notamment les biens, les services, les revenus primaires et secondaires, les transferts en capital, les investissements directs, les investissements de portefeuille, les dérivés financiers, les autres investissements et les avoirs de réserve;

- les sources de données et les méthodes utilisées pour recueillir et établir les statistiques, y compris le recours aux données administratives, les enquêtes auprès des entreprises (y compris la conception des enquêtes et les méthodes d'échantillonnage) et l'utilisation du système de communication des transactions internationales;



- › d'autres sujets, notamment les statistiques de la dette extérieure, les liens entre les statistiques de la balance des paiements et d'autres statistiques macroéconomiques,

les normes de diffusion, l'analyse et l'utilisation des statistiques de la balance des paiements et l'évaluation de la qualité de ces statistiques selon le cadre établi par le FMI.

## ■ Statistiques de la dette du secteur public (SDP)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, animé par le Département des statistiques du FMI, se centre sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public présenté dans le *Guide d'établissement des statistiques de la dette du secteur public* (version française à paraître) et aborde aussi les aspects pratiques de l'établissement des données de la

dette du secteur public. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les détails de la classification sont examinés dans le contexte de la méthodologie qui est harmonisée avec les statistiques de finances publiques et le système de comptabilité nationale. L'atelier traite des règles relatives au champ d'application et à la comptabilité du cadre de statistiques de la dette du secteur public, de la valorisation, de la classification, des principales questions méthodologiques ainsi que des sources et des méthodes auxquelles il est fait appel pour établir les statistiques. L'atelier examine aussi la communication des données sur la dette au FMI et à la Banque mondiale. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

## ■ Statistiques de la dette extérieure (SDE)

**Public visé :** Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, vise à permettre aux participants de maîtriser le cadre conceptuel de l'établissement des statistiques de la dette extérieure ainsi que les éléments pratiques du recueil et de l'analyse de ces données. Il comporte des exposés didactiques, des exercices pratiques et des études de cas. Le manuel utilisé pour le cours est l'ouvrage intitulé *Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide de la dette extérieure)*. Le cours aborde :

- › le cadre conceptuel pour l'établissement des séries de données sur la dette extérieure, tel que recommandé dans le *Guide de la dette extérieure*, et son lien avec les principes de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la méthodologie de la comptabilité nationale;

- › les principes pratiques de l'établissement des données de la dette extérieure pour les secteurs public et privé, y compris le dispositif institutionnel pour l'établissement de ces données ainsi que les sources internationales des statistiques de la dette extérieure;
- › les conditions requises par les normes de diffusion des données du FMI pour les statistiques de la dette extérieure, y compris la base de données de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE);
- › l'interaction entre les statistiques de la dette extérieure et le formulaire-type de présentation de la dette du secteur public;
- › les diverses utilisations des statistiques de la dette extérieure;
- › l'évaluation de la qualité des statistiques de la dette extérieure sur la base du Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour les statistiques de la dette extérieure.

Les participants de chaque pays représenté devront préparer à l'avance un bref exposé sur l'établissement des données de la dette extérieure dans leur pays qui sera débattu pendant le cours.

## ■ Statistiques des prix (SP)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur responsables de l'établissement d'au moins l'un des indices de prix suivants : indice des prix à la consommation (IPC), indice des prix à la production (IPP) ou indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté par le Département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre en théorie et en

pratique l'établissement de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'indice des prix à la production (IPP) et des indices de prix à l'exportation et à l'importation (IPXI). Il examine la théorie des indices et ses implications pratiques concernant le choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Il traite également des méthodes d'échantillonnage et du recueil de données auprès des détaillants et des entreprises, ainsi que du rôle de déflateur des indices de prix dans le *Système de comptabilité nationale 2008*,

tout comme des questions connexes de champ d'application et de valorisation. Des séances sont consacrées à la méthode de traitement des articles indisponibles de manière temporaire ou permanente, aux ajustements de prix dus à des changements de qualité, à l'intégration de nouveaux produits, établissements et points de vente et à la concordance des indices avec la révision des structures de pondération. Ce cours s'inspire des principes et des recommandations formulés dans les manuels de l'IPC (2004), de l'IPP (2004) et des IPXI (2009).

## ÉVALUATIONS DES SAUVEGARDES

### ■ Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC)

**Public visé :** Cadres de direction de banques centrales responsables de la comptabilité, de l'information financière, de l'audit, de la gestion des risques, du contrôle interne, des statistiques, des opérations juridiques ou de la gestion des réserves, ou qui siègent à un conseil ou à un comité chargé de la supervision de l'audit, des placements et de la communication des informations financières.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que comptabilité, gestion, sciences économiques, finance ou droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département financier du FMI, vise à familiariser les responsables des banques centrales avec la méthodologie de l'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met notamment l'accent sur

l'importance de la gouvernance, de la transparence et de l'attribution des responsabilités dans la banque centrale pour améliorer les sauvegardes financières. Ce cours offre aussi aux agents des banques centrales un cadre dans lequel ils peuvent procéder à des échanges de vues sur leur expérience dans le renforcement des dispositifs de sauvegarde, et en particulier sur les nouveaux défis ou problèmes auxquels ils sont confrontés. Ce cours conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, tels que les mécanismes d'audit externe et interne, le cadre d'information financière, le système des contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI.

L'objectif est de donner aux participants les connaissances et les compétences requises pour évaluer les forces et les faiblesses des sauvegardes dans leurs banques centrales et définir les mesures qui peuvent être prises pour les renforcer. En outre, le séminaire examine la méthodologie et les procédures de suivi des dispositifs de sauvegarde dans les banques centrales.

## COURS SPÉCIALISÉS DE FINANCES PUBLIQUES

### ■ Analyse et prévision budgétaires (APB)

**Public visé :** Fonctionnaires débutants des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions budgétaires.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Microsoft Excel.

**Description du cours :** Ce cours de deux semaines, présenté conjointement par l'Institut régional FMI-Singapour et le Département des finances publiques du FMI, permet aux par-

ticipants de se familiariser avec les questions budgétaires et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire mieux qu'ils ne pourraient le faire durant un cours normal de deux semaines sur la programmation et les politiques financières. Le cours offre des méthodologies et cadres pratiques pour prévoir les agrégats budgétaires importants d'un point de vue macroéconomique et pour analyser les implications budgétaires de l'évolution macroéconomique et les implications d'autres politiques budgétaires. Plusieurs conférences sont consacrées aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie. Des exposés sont également prévus sur des questions budgétaires d'actualité.

Près de la moitié du cours est consacrée à des ateliers. Ceux-ci comprennent des séances sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la prévision budgétaire, la viabilité des finances

publiques et l'élaboration de repères en matière de finances publiques pour une étude de cas portant sur un pays.

## ■ Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique budgétaire.

**Qualifications requises :** Les participants doivent avoir une vaste expérience des institutions de politique budgétaire.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, offert par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle que des institutions et une gouvernance budgétaires solides peuvent jouer pour assurer la viabilité des finances publiques. Il se centre notamment sur trois domaines, en s'inspirant de l'expérience de nombreux pays :

- Cadres budgétaires à moyen terme : Le cours expliquera en quoi une perspective à moyen terme en matière de budgétisation peut améliorer la discipline budgétaire et la maîtrise des dépenses, et abordera les conditions préalables à remplir pour que le dispositif mis en place produise les résultats escomptés. Le cours examine par ail-

leurs les principales composantes d'un cadre budgétaire à moyen terme et les liens avec les règles budgétaires.

- Règles budgétaires : Le cours comprend trois grands volets : 1) les différents types de règles budgétaires et leurs propriétés; 2) les particularités de leur conception (par exemple choix des variables ciblées, clauses de sauvegarde, mécanisme de correction automatique, calendrier, questions de coordination entre les administrations centrale et infranationales); 3) l'examen particulier des règles d'équilibre budgétaire structurel, comme celles qu'ont convenu d'adopter les pays membres de l'UE dans le cadre du Pacte budgétaire.
- Conseils budgétaires : Le cours examine le rôle que peuvent jouer des conseils budgétaires indépendants dans le renforcement des résultats budgétaires en sensibilisant l'opinion publique et en renforçant la responsabilisation, tout en offrant aux pouvoirs publics une certaine marge de manœuvre.

## ■ Institutions et discipline budgétaires (IDB)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels.

**Qualifications requises :** Les participants doivent avoir une solide expérience de la politique budgétaire, des dossiers macroéconomiques ou de la budgétisation.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle des institutions budgétaires, telles que les cadres budgétaires à moyen terme, la budgétisation de haut en bas, la budgétisation à moyen terme, la gestion de trésorerie et de la dette, les institutions budgétaires indépendantes et le caractère exhaustif du budget et leur importance pour la discipline budgétaire.

## ■ Modernisation de la gestion du Trésor dans les pays en développement (MTPD)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur du Trésor et de l'administration centrale.

**Qualifications requises :** De cinq à dix années d'expérience au sein d'un ministère des finances ou des services financiers d'un grand ministère sectoriel. Fonctionnaires du Trésor ayant à leur actif un diplôme (de préférence avancé) en sciences économiques, finances ou comptabilité.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, offert par le Département des finances publiques du FMI, traite de l'élaboration des principales composantes d'une gestion moderne du Trésor dans les pays en développement. Le cours couvrira, entre autres thèmes, la justification et la structure d'un compte unique du

Trésor, l'utilisation du grand livre et de comptes soldés, les systèmes de paiement et de recouvrement centralisés et décentralisés, l'utilisation efficiente au niveau des coûts des services de transaction avec la banque centrale et les banques commerciales, et les liens entre les processus de comptabilité et de paiement, l'élaboration des plans comptables et les systèmes d'information intégrés de gestion financière de l'État. En outre, le cours abordera les méthodes élémentaires de planification de trésorerie, la gestion active et passive de trésorerie, les stratégies élémentaires d'émission, et la coordination entre la gestion de la trésorerie et la gestion de la dette. Le contexte institutionnel des diverses fonctions du Trésor sera également traité. Le cours combinera différentes formules didactiques, dont conférences, travaux en groupe et tables rondes.

## Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances ou des organismes publics intervenant dans la tarification des produits pétroliers ou dans la politique de subvention à ces produits.

**Qualifications requises :** Les participants doivent être impliqués dans le processus de tarification des carburants ou d'établissement des subventions dans leur pays.

**Description du cours :** Ce cours de trois jours, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine l'évolu-

tion récente de la problématique des subventions aux produits pétroliers; les options de réforme de ces subventions, y compris l'élaboration de mesures de protection sociale en faveur des couches de population à faible revenu lésées par la réduction des subventions; et les divers mécanismes de tarification pouvant aider à lisser la répercussion des cours internationaux sur les prix intérieurs tout en protégeant par ailleurs le budget. Les participants pourront être invités à faire des exposés sur différents aspects de l'expérience de leur pays dans la tarification des carburants et la réforme des subventions.

## Renforcement des institutions budgétaires (RIB)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels.

**Qualifications requises :** Les participants doivent avoir une solide expérience de la politique budgétaire, des dossiers macro-économiques ou de la budgétisation.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle des institutions budgétaires, telles que les cadres budgétaires à moyen terme, la budgétisation de haut en bas, la budgétisation à moyen terme, la gestion de trésorerie et de la dette, les institutions budgétaires indépendantes et le caractère exhaustif du budget, ainsi que leur importance pour la discipline budgétaire.

## Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

**Public visé :** Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur de ministères des finances et d'organismes connexes (administrations de l'impôt ou des douanes).

**Qualifications requises :** Les participants doivent intervenir dans au moins l'une des activités suivantes : au niveau national ou sous-national, dans la conception de la TVA de leur pays, ou dans la conduite de la politique budgétaire, y compris la politique fiscale et tarifaire; au niveau national ou sous-national, dans la fonction de l'administration de l'impôt ou des douanes; au niveau du Secrétariat du Conseil de coopération du Golfe, dans les négociations sur un modèle de TVA pour le CCG ou autres questions de coordination de la politique fiscale ou tarifaire.

**Description du cours :** Ce cours d'une semaine, présenté par le Département des finances publiques du FMI, explore des questions relatives à la coordination de la TVA et offre d'éventuelles solutions qui pourraient être adaptées au contexte actuel de l'union douanière du CCG et à une éventuelle intégration plus poussée, telles que l'élimination des frontières budgétaires. Le cours comprend quatre modules :

- La logique de la coordination de la TVA : Pourquoi les pays doivent-ils coordonner leur TVA? Et quelles sont les conditions d'une coordination réussie? Cette section considère deux cas : une coordination lorsque les frontières budgétaires entre les pays sont maintenues et une coordination lorsque ces frontières sont éliminées. Elle distingue les situations où la coordination

est nécessaire et celles où elle peut être souhaitable, mais n'est pas nécessaire.

- Possibilité de coordination de la TVA : Ce module explore deux types de possibilités de coordination de la TVA : les premières exigent une harmonisation des paramètres (taux et base) parmi un groupe de pays; dans les secondes, les pays établissent leurs paramètres indépendamment et échangent des informations pour résoudre les problèmes liés à la taxation des échanges internes.
- Coordination internationale de la TVA : L'Union européenne utilise un modèle de coordination qui combine une harmonisation des paramètres et un échange d'informations. Le modèle canadien privilégie une harmonisation de la base de la TVA et prévoit une certaine flexibilité dans l'établissement du taux; le rôle de l'administration centrale est important pour qu'il fonctionne de manière adéquate. Le modèle australien consiste essentiellement à partager les recettes de la TVA; seule une TVA centrale existe, et les recettes sont partagées parmi les États selon une formule de calcul.
- Administration de la taxe et partage de l'information : Les possibilités de coordination décrites ci-dessus ont des conséquences diverses pour le partage des informations fiscales et la coopération entre les administrations. Ce module définit l'ensemble d'informations qui doit être échangé pour que la coordination soit efficace.

# DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉLECTION ET PARRAINAGE



Les processus de sélection aux cours donnent la priorité aux candidats dont l'activité professionnelle se rapporte directement aux sujets abordés. Les cours qui se déroulent au siège et dans nos centres et programmes régionaux de formation s'adressent plutôt aux fonctionnaires de ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ainsi que des banques centrales et des bureaux des statistiques. S'agissant des cours sur les statistiques macroéconomiques, la priorité est donnée aux statisticiens.

**Le FMI ne peut pas donner suite aux demandes d'admission de candidats employés par des entreprises ou des institutions non gouvernementales (banques commerciales, universités ou syndicats, par exemple).**

Tous les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription valide qui certifie qu'ils sont approuvés officiellement par l'organisme qui les parraine et qu'ils ont reçu l'approbation pour représenter cet organisme. Les organismes publics doivent s'abstenir de présenter ou de parrainer des candidats qui ne répondent pas aux critères de formation ou d'utilité professionnelle, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé (ou interprété, le cas échéant).

L'organisme qui parraine un candidat est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission, et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant au moins les mêmes responsabilités.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ CONCERNANT LES CANDIDATS AYANT DÉJÀ SUIVI DES COURS

Étant donné la forte demande de formation, la participation antérieure à d'autres cours est prise en compte dans l'examen des candidatures pour les formations sur place :

- Les personnes ayant participé à des cours organisés au siège du FMI (HQ) doivent généralement attendre deux ans avant de pouvoir se porter candidats à un autre cours au siège.
- Les participants à un cours dispensé dans un centre ou programme de formation ne sont généralement pas autorisés à suivre le même cours dans un autre centre ou programme.

## STATUT D'OBSERVATEUR

Si leur candidature est acceptée, les candidats d'organismes internationaux, de pays avancés de la région ou du personnel local des bureaux des représentants résidents du FMI, qui demandent à participer à un cours offert dans nos centres ou programmes régionaux de formation, y participeront en tant qu'observateurs. Les observateurs devront prendre en charge leurs frais de voyage, d'allocations journalières et de logement.

## DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉLECTION POUR LA FORMATION EN LIGNE

L'institut prévoit d'offrir plusieurs cours en ligne et plusieurs cours en ligne ouverts à tous grâce à son partenariat avec edX. Les cours en ligne sont accessibles à tous les fonctionnaires des pays membres du FMI, et il n'y a aucune restriction quant au nombre de personnes qui peuvent participer à ses cours.

# THÈMES DES COURS

Le tableau des thèmes couverts offre un aperçu des cours classés selon huit grands domaines. Cette ventilation aidera les participants potentiels à trouver les sujets qui pourraient les intéresser.

DÉPT. 1	THÈME/INTITULÉ DU COURS
<b>COURS EN LIGNE</b>	
IDC	Analyse de viabilité de la dette (AVDx)
IDC	Analyse du marché financier (AMFx)
IDC	Prévisions macroéconomiques (PMx)
IDC	Programmation et politiques financières, 1 <sup>re</sup> Partie : Analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x)
IDC	Programmation et politiques financières, 2 <sup>e</sup> Partie : Conception d'un programme (PPF.2x)
IDC	Réforme des subventions énergétiques (RSEx)
<b>PROGRAMMATION ET POLITIQUES FINANCIÈRES</b>	
IDC	Programmation et politiques financières (PPF)
<b>QUESTIONS RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER</b>	
IDC	Analyse des marchés financiers (AMF)
MCM	Classification et provisionnement prudentiel des actifs et IFRS (CPPA)
MCM	Contrôle bancaire basé sur les risques (CBR)
IDC	Éléments fondamentaux de la supervision bancaire (FSB)
MCM	Évolution du dispositif de réglementation financière (DRF)
IDC	Finances pour macroéconomistes (FME)
MCM	Gestion des actifs souverains : un cadre d'affectation stratégique des actifs (GAS)
MCM	Gestion des actifs souverains : un dispositif pratique pour une nouvelle ère dans l'investissement souverain (GAS)
MCM	Gestion des réserves et actifs souverains : un cadre d'affectation stratégique des actifs (GARS)
IDC	Inclusion financière (IF)
IDC	Intégration économique et monétaire (IEM)
IDC	Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)
IDC	Marchés hypothécaires et stabilité financière (MHSE)
MCM	Passifs souverains et gestion du risque : principes et pratiques (PSGR)
IDC	Politique macroprudentielle (PMP)
IDC	Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF)

MCM	Restructuration et résolution des banques (RRB)
MCM	Stabilité financière, risque systémique et politique macroprudentielle (SFPM)
IDC	Surveillance macrofinancière (SM)
MCM	Tests de résistance macroéconomiques (TRM)
<b>PRÉVISION ET MODÉLISATION MACROÉCONOMIQUES</b>	
IDC	Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)
IDC	Prévision macroéconomique (PM)
IDC	Prévision macroéconomique avancée (PM-A)
IDC	Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (MDES)
<b>QUESTIONS JURIDIQUES</b>	
LEG	Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)
LEG	Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM)
LEG	Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF)
LEG	Conception de la législation sur l'impôt des sociétés : aspects nationaux et transfrontières (LIS)
LEG	Mise en application des nouvelles normes internationales de LBC/FT (LBC)
LEG	Questions actuelles liées à l'élaboration du droit budgétaire et fiscal (DBF)
<b>POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES</b>	
IDC	Analyse de la politique monétaire (APM)
IDC	Analyse et prévision budgétaires (APB)
IDC	Croissance inclusive (CI)
IDC	Diagnostics macroéconomiques (DM)
IDC	Exercice d'alerte avancée (EAA)
IDC	Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR) <sup>2</sup>
IDC	Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GMPB)
IDC	Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)
IDC	Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF)
IDC	Gestion macroéconomique pour fonctionnaires dirigeants (GMFD)
IDC	Incidence macroéconomique des questions budgétaires (IMB)
IDC	Politique monétaire et politique de change (PMPC)



<b>MCM</b>	Stratégies performantes de gestion de la dette publique dans un monde d'actifs souverains (GPAS)
<b>IDC</b>	Vulnérabilité extérieure : exercice d'alerte avancée (VE-EAA)
<b>IDC</b>	Vulnérabilités et politiques extérieures (VPE)
<b>STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES</b>	
<b>STA</b>	Aspects pratiques de l'établissement des statistiques de la balance des paiements (SBP)
<b>STA</b>	Bilans et comptes d'accumulation (BCA)
<b>STA</b>	Cours avancé de statistiques monétaires et financières (SMF-A)
<b>STA</b>	Cours d'introduction aux statistiques monétaires et financières (SMF-I)
<b>STA</b>	Indicateurs d'activité économique à haute fréquence (IAE)
<b>STA</b>	Indicateurs de solidité financière (ISF)
<b>STA</b>	Indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR)
<b>STA</b>	Initiatives du FMI en ce qui concerne les statistiques de la position extérieure (SPE)
<b>STA</b>	Manuel de comptes nationaux trimestriels (MCNT)
<b>STA</b>	Normes internationales de données dans les plateformes OpenData nationales (NID)
<b>STA</b>	Statistiques de comptabilité nationale (SCN)
<b>STA</b>	Statistiques de finances publiques (SFP)
<b>STA</b>	Statistiques de finances publiques pour les décideurs (SFP)

<b>STA</b>	Statistiques de la balance des paiements (SBP)
<b>STA</b>	Statistiques de la dette du secteur public (SDP)
<b>STA</b>	Statistiques de la dette extérieure (SDE)
<b>STA</b>	Statistiques des prix (SP)
<b>ÉVALUATIONS DES SAUVEGARDES</b>	
<b>FIN</b>	Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC)
<b>COURS SPÉCIALISÉS DE FINANCES PUBLIQUES</b>	
<b>FAD</b>	Analyse et prévision budgétaires (APB)
<b>FAD</b>	Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT)
<b>FAD</b>	Institutions et discipline budgétaires (IDB)
<b>FAD</b>	Modernisation de la gestion du Trésor dans les pays en développement (MTPD)
<b>FAD</b>	Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP)
<b>FAD</b>	Renforcement des institutions budgétaires (RIB)
<b>FAD</b>	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

<sup>1</sup>Sigles et abréviations des différents départements du FMI : Département des finances publiques (FAD); Département financier (FIN); Institut pour le développement des capacités (IDC); Département juridique (LEG); Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM); Département des statistiques (STA).

<sup>2</sup>Ce cours est une mise à jour du cours Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles (GMRN).

*L'exemplaire du programme de formation du FMI que vous avez entre les mains a été imprimé sur du papier produit à partir du bois de forêts bien gérées, dont l'origine est traçable, ou à partir de bois ou de fibres recyclés.*